

Rapport d'activité 2010

« Je ne sais pas trop s'il faut être optimiste pour l'avenir ou s'il faut se rappeler les galères passées... Je crois en l'avenir, j'ai des projets, mais je travaille à mi-temps, et c'est du provisoire. »

*Participant du groupe de travail
d'évaluation du RSA*



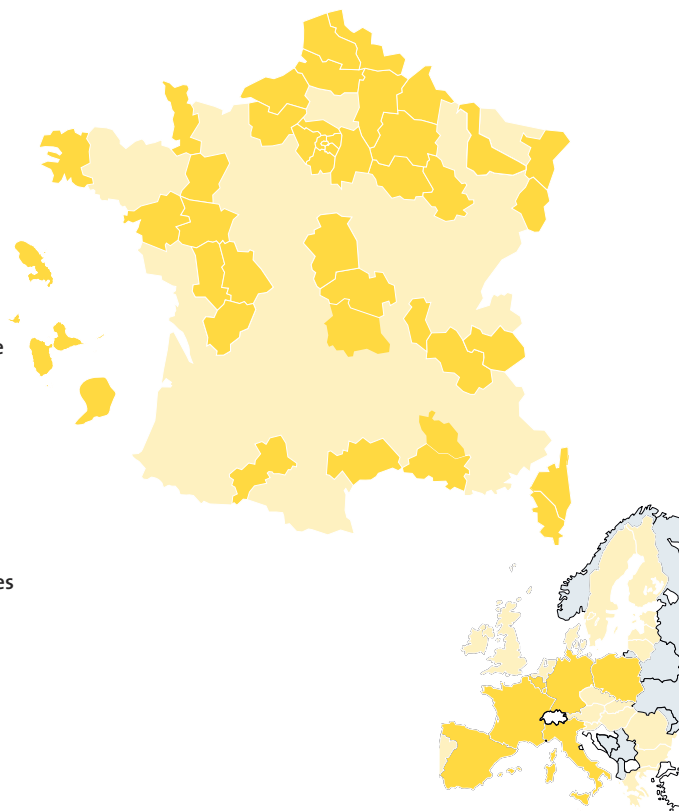
4



sommaire

- 7 Édito
- 9 Introduction
- 11 **2010 en bref**
- 15 **Vie associative**
- 16 Le conseil d'administration
- 16 L'équipe
- 17 Le budget
- 18 Les partenaires financiers
- 21 **Des interventions au plus près des besoins**
- 22 Coconstruire, un principe phare de l'association
- 22 Mobiliser les usagers
- 25 **Des actions au plus près du terrain**
- 27 **Les interventions en 2010**
- 28 Généraliser le revenu de solidarité active
- 33 Accompagner l'élaboration et la mise en œuvre des pactes territoriaux pour l'insertion
- 37 La prise en charge de l'errance dans les gares
- 40 Accéder à l'emploi et à la formation professionnelle
- 45 Le numérique pour tous
- 50 Rendre les aides sociales plus efficaces
- 53 Prévenir les situations budgétaires difficiles et lutter contre le surendettement
- 56 Lutter contre le mal-logement
- 58 Réduire les inégalités de santé
- 61 **Perspectives 2011**
- 65 **Annexes**
- 66 Index des projets par territoire
- 71 Index des projets par mission : expérimentations, accompagnement de politiques publiques, animation de réseaux d'acteurs et mutualisation
- 76 L'équipe

5



Les verbatim qui jalonnent notre rapport d'activité proviennent de groupes de travail animés par l'Agence nouvelle des solidarités actives avec des usagers des projets menés, bénéficiaires du RSA pour la plupart. Certains verbatim proviennent d'ateliers d'écriture menés pour le projet « 20 minutes, 10 secondes » Voir focus page 39.

L'ensemble des publications et comptes-rendus évoqués dans ce document sont disponibles sur le site internet de l'Agence nouvelle des solidarités actives (ANSA) :

www.solidarites-actives.com

de François Enaud



Président
de l'Agence nouvelle des solidarités actives

L'année 2010 aura été celle des contrastes. Le plus profond de la crise économique est derrière nous, la plupart de entreprises ont retrouvé des niveaux de profit d'avant-crise, les dividendes qu'elles servent à leurs actionnaires battent des records et les pays émergents surfent à nouveau sur des taux de croissance qui nous laissent rêveurs. Mais dans le même temps, la crise sociale en France est loin d'être terminée et reste le point noir de notre société. Notre pays compte près de 8 millions de personnes pauvres (Insee, 60% du salaire médian). Fin 2010, Le chômage touchait pratiquement un actif sur dix, d'où le pessimisme de nos concitoyens. Leur moral est inversement proportionnel à la

courbe des demandeurs d'emploi : plus elle monte, plus il baisse ! C'est une constante statistique. Les finances publiques sont aussi touchées par la rigueur d'une gestion qui ampute les budgets sociaux et pénalise directement les personnes les plus vulnérables, les plus fragiles, les plus démunies... les « oubliés » de la modeste reprise économique.

À l'Agence nouvelle des solidarités actives, cet environnement socio-économique nous conforte dans les choix que nous avons faits, il y a maintenant cinq ans, pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion. C'est une lutte qui passe par une mobilisation incessante de tous les acteurs – politiques, organismes publics, travailleurs sociaux, associations, chefs d'entreprises, partenaires sociaux et salariés – ainsi que par une recherche permanente d'innovations et d'expérimentations sociales pour apporter des remèdes inédits à des situations nouvelles et souvent dramatiques.

Je voudrais remercier tous les chargés de mission de l'Agence nouvelle des solidarités actives pour leur engagement et leur motivation au service des objectifs de notre association. Mes remerciements vont aussi à nos partenaires, organismes publics, conseils généraux, entreprises et fondations d'entreprises, qui partagent nos valeurs et permettent à notre association de financer des activités dont le champ ne cesse de s'étendre.

Si nous continuons à accompagner une vingtaine de départements pour la généralisation du RSA ou la mise en œuvre du pacte territorial pour l'insertion, pièce maîtresse de la politique de lutte contre l'exclusion, comment se désintéresser du « mal-logement » avec ses 3,6 millions de personnes en recherche d'un toit décent, ou du surendettement en pleine expansion, ou de l'accès au numérique pour les plus démunis, ou de l'insertion professionnelle, ou encore de la mobilisation des employeurs ? 2010, année européenne de lutte contre la pauvreté, nous aura permis aussi de sortir du cadre hexagonal en lançant une expérimentation sociale au niveau européen pour la prise en charge des personnes sans abri dans les gares et en nouant des liens prometteurs avec des associations de pays voisins.

Autant de projets qui, en 2011, vont être au centre de notre réflexion et de notre action. Mais 2011 est aussi une année préélectorale, un temps pour rappeler aux prétendants à la fonction suprême, que la lutte contre la pauvreté doit rester l'une de leurs priorités. N'oublions pas que lors de la dernière élection présidentielle, le RSA, initié et expérimenté par l'Agence nouvelle des solidarités actives, était au programme des deux principaux candidats !

de Luc Jerabek



Directeur général de l'Agence nouvelle des solidarités actives

En 2010, l'Agence nouvelle des solidarités actives a accompagné, porté et soutenu plus de 80 projets et dispositifs innovants. Une part d'entre eux est liée à la Loi généralisant le RSA et réformant les politiques d'insertion et beaucoup proviennent de champs d'investigation nouvellement approfondis. Ce rapport d'activité cite l'ensemble des actions menées et fait le choix de mettre en exergue quelques projets remarquables.

Dans les groupes de travail animés par l'ANSA, les personnes bénéficiaires du RSA témoignent que le dispositif est encore insuffisamment compris et qu'il peut être optimisé. Les premiers résultats d'amélioration tangibles sur les revenus des

ménages peuvent être mesurés et le traitement administratif est en marche. Cependant, au-delà de l'activation administrative et financière d'une aide de survie, le RSA est une réforme sociale dont l'efficacité humaine, c'est-à-dire pour les personnes, reste à affiner. Comment y parvenir ? En accompagnant plus de 25 départements dans l'expérimentation et la généralisation du RSA, l'Agence nouvelle des solidarités actives constate que d'excellents résultats sont obtenus en créant du lien entre les processus, les organisations et les personnes.

Au niveau des organisations, le pacte territorial pour l'insertion peut devenir pour nos départements, un formidable outil de concertation pour construire des solutions adaptées avec les élus, les pouvoirs publics, les institutions, les partenaires sociaux, les entreprises, les associations et les personnes concernées.

« (...) C'est sur les chômeurs que pèsent à la fois la perte d'argent, la perte du rôle social, la culpabilisation et le contrôle social... c'est pourquoi ils devraient être d'autant plus soutenus et représentés¹... ».

En s'intéressant aux personnes et à leur parcours de vie et pour que les dispositifs qu'elle accompagne aient un réel impact sur la réduction de la pauvreté et de l'exclusion sociale, l'ANSA cherche à répondre au plus près des besoins et au plus près du terrain.

La dynamique entretenue par le partage d'expériences et de connaissances au cours des ateliers ou des « Labos », la dote d'une vision globale et lui permet d'appréhender la complexité du paysage de l'action et de la promotion sociale. Par la mise en œuvre et par l'écoute active, elle cherche des solutions pouvant améliorer le quotidien des personnes en situation de pauvreté ou d'exclusion et cultive sa capacité à innover et expérimenter.

Elle étend ainsi son action au-delà de l'insertion professionnelle et œuvre sur d'autres champs : l'accès à la santé, au logement, la lutte contre le surendettement, l'accès au numérique, outil devenu indispensable pour trouver un emploi et prendre sa place dans la société.

L'Agence nouvelle des solidarités actives veille aussi à développer les échanges à l'échelle européenne. Ce qui nous permet de nous ouvrir, de découvrir des approches différentes venant d'autres cultures et de voir émerger des solutions nouvelles. C'est aussi l'occasion, en partageant les expériences réalisées, d'observer et d'évaluer ce qui fonctionne et d'améliorer les dispositifs. Ce bilan prolifique, l'Agence nouvelle des solidarités actives le doit bien sûr à son équipe dynamique et à la qualité des partenariats tissés avec les personnes en situation de pauvreté, les collectivités territoriales, les administrations et institutions, les pouvoirs publics, les chercheurs, les entreprises et les associations que je remercie pour leur confiance et leur engagement à nos côtés.

1. Marie Lacoste, administrateur du Mouvement national des chômeurs et des précaires (MNCP) - AG 2010.

2010 EN BREF

« Mon parcours, c'est que j'ai quatre enfants. »

Expérimenter, accompagner, valoriser les pratiques innovantes pour faire reculer la pauvreté

L'Agence nouvelle des solidarités actives – ANSA – fonde son action sur la conviction que l'innovation et l'expérimentation sociales sont de puissants outils de réforme et de progrès. Au fil des années, l'expérience a renforcé cette conviction et sa forte présence sur les territoires lui permet d'élaborer des dispositifs adaptés au contexte et aux besoins locaux.

Aujourd'hui, l'association intervient autour de trois axes: l'expérimentation, l'accompagnement de politiques publiques et l'animation de réseaux d'acteurs par la diffusion et la capitalisation des pratiques. En 2010, ce sont plus de 80 projets qui ont été menés par l'équipe, associant de très nombreux partenaires grâce à une démarche collaborative, marque de fabrique de l'ANSA.

12

Premier axe d'intervention, les expérimentations sociales permettent de vérifier l'efficacité d'une innovation en la mettant en œuvre sur un plan local avant sa généralisation.

En 2010, on retiendra tout particulièrement:

- le lancement d'une expérimentation sociale au niveau européen, HOPE in stations, visant à améliorer la prise en charge des personnes en errance dans les gares.
- une initiative, mise en œuvre en Savoie, qui expérimente une action d'insertion professionnelle des personnes atteintes de graves difficultés de santé, le Contrat à vocation sociale.
- un projet qui relève le défi de l'accès à Internet et aussi de l'usage des nouvelles technologies par une expérimentation menée dans l'Eure pour « former, équiper et connecter » des familles à très faibles revenus.

Deuxième axe d'intervention: l'association appuie de nombreux départements, villes et régions dans la mise en œuvre de leurs politiques d'insertion et de leurs programmes de lutte contre la pauvreté ainsi que dans la généralisation des expérimentations.

En 2010, on retiendra l'appui à:

- la généralisation du revenu de solidarité active en particulier dans les DOM-COM¹,
- l'élaboration des pactes territoriaux pour l'insertion,
- la prévention du surendettement
- l'évolution des politiques d'insertion...

1. Départements
et collectivités
d'Outre-mer

Le troisième axe d'intervention découle des deux précédents et les alimente: soucieuse d'ouvrir les organisations et de faire dialoguer leurs acteurs – facteur clé d'une mise en œuvre efficace et durable des politiques sociales – l'ANSA propose des espaces de

rencontres et d'échanges, mutualise et diffuse la connaissance autour des thématiques qu'elle investit.

Ainsi, on retiendra parmi les nombreux rendez-vous – sous forme de soirées-débats, ateliers, forums d'échanges – organisés en 2010 :

- les rencontres dédiées aux collectivités territoriales sur des sujets qui font leur actualité : en particulier sur l'aide personnalisée de retour à l'emploi (APRE) et sur les enseignements liés à l'élaboration des pactes territoriaux pour l'insertion...
- la mise en place d'une nouvelle modalité d'échange entre professionnels, les Labos de l'ANSA : une dizaine de personnes, d'horizons différents et expertes d'un sujet, se réunissent sur trois ou quatre séances dans l'objectif de proposer des pistes de projets à expérimenter.

Enfin, deux publications ont été réalisées : *Aides sociales : enjeux et pratiques locales*, en partenariat avec le groupe Chèque Déjeuner, et la deuxième édition du Code des droits contre l'exclusion avec les éditions Dalloz, rédigé avec les associations Emmaüs et Droit d'urgence.

Focus

« Festival : Festival d'Innovations sociales »



« Festival » est un blog lancé par l'Agence nouvelle des solidarités actives dans le cadre de l'année européenne 2010 de lutte contre la pauvreté qui met en valeur des innovations sociales existantes sur le territoire européen.

Identifier les innovations sociales dont l'impact est avéré, envisager leur essaimage et leur reproduction à moyenne ou plus grande échelle et accompagner cette mise en œuvre est un des objectifs d'intervention de l'Agence nouvelle des solidarités actives.

L'ANSA a donc développé et anime, tout au long de l'année 2010, un blog afin de faire connaître des projets et des idées, expérimentés en Europe pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

L'animation du blog a permis d'identifier de nombreux projets qui ont été présentés lors d'une rencontre - débat, organisée début 2011, dans le cadre des « Mardis du génie » de l'association sur le thème : « En France comme en Europe, les innovations sociales contribuent-elles à lutter contre la pauvreté ? ».

Ce projet a été soutenu par la Direction générale de la Cohésion sociale dans le cadre de l'année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

VIE ASSOCIATIVE

*« On est dans un certain isolement,
c'est normal que dans ce genre
de réunions tout sorte un peu
de manière anarchique.
C'est une Cocotte-Minute,
la vapeur doit s'échapper ! »*

L'agence nouvelle des solidarités actives à la croisée des mondes...

La composition du Conseil d'administration, la diversité de l'équipe de l'Agence nouvelle des solidarités actives et la variété des partenariats financiers reflètent la volonté de l'association de créer des passerelles entre les univers associatifs, entrepreneuriaux et institutionnels.

Le conseil d'administration

Président: François ENAUD, Président Directeur Général du groupe STERIA.

Trésorier: Daniel LENOIR, Directeur de l'ARS (Agence régionale de santé) Nord - Pas-de-Calais.

- Monique ALEXANDRE, ancienne Directrice de la Communication interne chez BNP Paribas.
- Yves AUBERT, Directeur général adjoint des services, chargé de la solidarité, ville et communauté urbaine de Strasbourg.
- Emmanuel BEEKER, Directeur de projet chez Lafarge.
- Juliette CHEVALIER, Directrice de la communication de Médecins du Monde.
- Denis CLERC, conseiller de la rédaction d'Alternatives Économiques.
- Nicolas COSTES, Senior executive chez Accenture.
- Benoît GENUINI, ancien Médiateur national de Pôle emploi. Président de l'association Passerelles numériques.
- Blanche GUILLEMOT, Inspectrice à l'IGAS (Inspection générale des affaires sociales), ancienne Directrice générale adjointe de l'Acse (Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des chances).
- Jean-Marie MARX, Directeur général de l'OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé) AgeFaForia
- Sylvaine VILLENEUVE, Responsable de la communication de la FNARS (Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale).

L'équipe

Salariés, bénévoles, stagiaires, personnes en mécénat de compétences, en 2010, ce sont 57 personnes qui ont contribué aux activités de l'Agence nouvelle des solidarités actives. Notre politique de recrutement tient à assurer la diversité des compétences, en réunissant des personnes issues du secteur marchand, du secteur public et du secteur associatif. Cette diversité est une source d'enrichissement constante pour les membres de l'équipe et un facteur d'efficacité pour nos clients et partenaires. L'implication particulière des personnes en mécénat de compétences (Accenture et GDF Suez) sensibilise les entreprises aux problématiques de la lutte contre la pauvreté et permet à l'association de bénéficier d'expertises spécifiques. L'ANSA est aussi reconnue comme terrain de stage pour les élèves issus d'écoles de commerce (HEC, ESSEC...) ou de Sciences Po Paris, ce qui contribue à développer et à professionnaliser la culture de l'expérimentation et de l'évaluation dans le domaine des politiques publiques. (Voir annexe: l'équipe en détail).

Jean-Yves HOLLINGER, ancien éditorialiste économique de RTL, bénévole à l'ANSA depuis septembre 2007



Pour Jean-Yves Hollinger, le bénévolat est un vrai travail qu'on ne peut pas faire en dilettante. Quelle différence avec un emploi salarié ? Le confort intellectuel d'avoir choisi sa mission sans contraintes et le sentiment de liberté que procure le bénévolat tout en se sentant utile à la société.

Jean-Yves Hollinger a été impressionné par l'engagement des personnes qui travaillent dans le monde associatif. Il se souvient de rencontres passionnantes, avec des directeurs de centres Emmaüs notamment, qui font un travail admirable. Cet élan du monde associatif est contagieux, on est vite pris dans l'engrenage et on suit le mouvement !

Dans les premières années de l'ANSA où toute la communication était à penser et à faire, Jean-Yves Hollinger s'est investi à temps plein dans l'association. Aujourd'hui, il intervient en appui des salariés de l'association pour leur faire profiter de son expérience et de ses réseaux, et pour animer des ateliers et des séminaires et rencontrer les entreprises. Sa présence dans l'association crée une dynamique avec les jeunes salariés à qui il apporte assurance et sérénité dans le travail.

Le budget

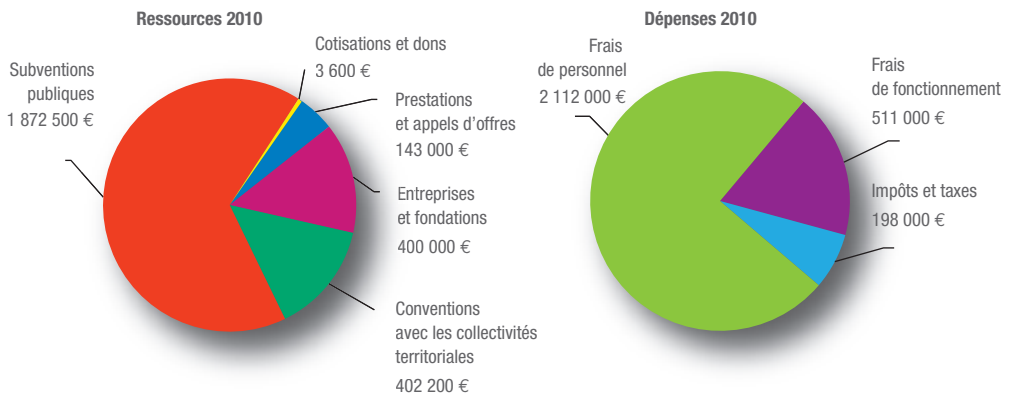
Le modèle économique de l'association est hybride ; il allie la performance à l'engagement au service de l'intérêt général : les ressources financières proviennent pour partie du secteur concurrentiel, via des réponses à des appels d'offres, pour partie de conventions avec l'État et les collectivités territoriales et également du soutien des entreprises et des fondations.

17

Les ressources 2010 s'élèvent à 2 821 300 euros, en augmentation de 14 % par rapport à 2009. La part du financement public est passée de 58 % à 66 % du total, du fait d'une nouvelle convention avec la Commission européenne pour le projet « Hope in Stations ». De plus, le soutien des entreprises et des fondations d'entreprises a fortement progressé (+70 % par rapport à 2009) et atteint 400 000 euros en 2010, ce qui représente 14 % du financement global de l'ANSA.

Le montant global des conventions passées avec les collectivités territoriales diminue de près d'un tiers en 2010, du fait de la fin des conventions de partenariat liées à la généralisation du RSA.

En 2010, les dépenses s'élèvent à 2 821 000 euros. La structure des charges est très stable d'une année sur l'autre et les frais de personnel représentent toujours 75 % du total des charges.



Les partenaires financiers

Reconnue d'intérêt général, l'Agence nouvelle des solidarités actives s'appuie sur des partenaires financiers (État, organismes publics, collectivités territoriales, entreprises et leurs fondations) qui garantissent son indépendance et permettent son développement.

Dans le cadre de ses missions et de ses projets, l'Agence nouvelle des solidarités actives associe de nombreux acteurs, tant institutionnels qu'associatifs, impliqués dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Depuis sa création, l'association veille à rapprocher le monde économique du secteur social et a ainsi noué des partenariats forts avec les entreprises.

En 2010, le soutien de l'État s'est traduit par une convention conclue entre la Délégation interministérielle à l'innovation, à l'expérimentation sociale et à l'économie sociale (DIIESES) et l'Agence nouvelle des solidarités actives. Aujourd'hui, la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) est un partenaire financier et stratégique.

L'Agence nouvelle des solidarités actives intervient auprès des collectivités territoriales (région, département ou municipalité). Ces interventions entrent dans le cadre d'une subvention ou d'une réponse à appel d'offres.

18

Outre les collectivités territoriales, l'association est soutenue financièrement par les partenaires publics suivants :

- le Secrétariat général du Comité interministériel des villes,
- la Caisse des dépôts et consignations,
- la Commission européenne,
- le Conseil national des missions locales.

En 2010, le soutien des entreprises a pris des formes variées :

- mécénat financier: Fondation d'entreprise FREE, Fondation MACIF, Microsoft France, le Groupe Chèque Déjeuner,
- mécénat de compétences par la mise à disposition de personnel experts pendant plusieurs mois – Accenture, Pôle emploi et GDF Suez – ou bien par le développement d'outils techniques – Expertime pour le développement informatique d'un outil d'instruction de microcrédit-personnel.



CC-Besophia



CC-Denis Trarson

« Il est décourageant de demander à plusieurs portes (CG, Caf, Pôle emploi...) sans obtenir d'information. »

Focus

Organisation d'ateliers d'échanges pour le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse (FEJ)



Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse soutient plus de 350 projets à destination des jeunes à travers toute la France. Ces projets portent sur des problématiques variées telles que le décrochage scolaire ou universitaire, l'alternance, le logement, l'orientation scolaire ou professionnelle, le permis de conduire, la lutte contre les discriminations... Ils sont évalués de manière scientifique et indépendante. L'ambition de ce Fonds d'expérimentation est de repérer les bonnes pratiques et de consolider les enseignements dans une optique de diffusion ou de généralisation des projets les plus pertinents.

L'Agence nouvelle des solidarités actives a accompagné le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans l'organisation et l'animation d'une série d'ateliers d'échanges regroupant porteurs et évaluateurs de projets. Ces ateliers d'échanges ont permis de faire le point sur l'avancement des projets et leur évaluation et de faire dialoguer, lors d'échanges publics, les porteurs de projets entre eux et avec leurs évaluateurs.

En 2010, 9 ateliers regroupant plus de 500 porteurs de projets et évaluateurs ont été organisés. Ces ateliers alternaient des présentations de projets, un forum d'échanges (BarCamp), des groupes de discussion et des tables rondes.

DES INTERVENTIONS AU PLUS PRÈS DES BESOINS

« Je suis dans une circonscription qui fonctionne bien mais il y a seulement une personne allocataire qui siège. C'est dommage, car c'est très important l'avis qu'on donne : mon avis a modifié l'avis des professionnels sur certains dossiers. Si c'est un dossier sur quarante, c'est déjà pas mal. »

Coconstruire avec les parties prenantes

La coconstruction, un principe phare de l'association

Plus que de la consultation, de la concertation, l'ANSA s'attache à coconstruire des projets avec l'ensemble des parties prenantes. L'objectif est d'élaborer et de mettre en œuvre ensemble des expérimentations, des projets innovants ou des politiques publiques en s'appuyant sur les expertises de chacun des partenaires, qu'elles soient politiques, opérationnelles, techniques.

Dans les projets qui lui sont confiés, l'ANSA intervient très souvent en «facilitateur», aidant à la négociation et appuyant la mise en réseau d'acteurs. Il s'agit de mettre en commun des idées et des regards différents sur la réalité et les problèmes auxquels les personnes font face. À cette fin, l'association utilise diverses méthodes d'animation adaptées au contexte, aux enjeux et aux interlocuteurs. Les modalités de gouvernance ou la mise en place des collaborations qu'elle préconise visent à développer les partenariats interinstitutionnels et à favoriser les échanges d'informations de toutes les parties. C'est ainsi que peuvent se construire des solutions adaptées aux problèmes les plus complexes.

22

Mobiliser les usagers

Pourquoi associer les usagers ?

Convaincue de la valeur de la mobilisation des usagers pour la construction d'une société plus solidaire et plus innovante, l'Agence nouvelle des solidarités actives a choisi, dès sa création, d'en faire un principe d'action, questionné et intégré autant que possible aux différentes étapes de ses projets et expérimentations, de la conception à l'évaluation. Ainsi, dans la plupart des projets menés, les personnes concernées sont associées, de même que l'ensemble des autres parties prenantes. La prise en compte de leur témoignage et de leurs propositions est un des moyens de garantir que le projet mis en œuvre répond à la réalité de leurs besoins et problématiques.

Principe d'action mais également axe de recherche, la «mobilisation des usagers» est un sujet que l'ANSA approfondit et cherche à analyser plus finement, afin de mieux en comprendre les effets et d'en optimiser les impacts sur l'amélioration des politiques d'insertion. Pour cela, l'ANSA s'appuie sur ses échanges avec les usagers eux-mêmes, avec d'autres praticiens, ainsi que sur l'analyse de ses propres expériences et en particulier de ses actions spécifiques d'accompagnement de certains départements dans la mise en place de dispositifs de participation.

En 2010, les travaux menés ont montré qu'en instaurant un autre type de dialogue entre les usagers et les professionnels de l'insertion, un dispositif de participation permet d'ajuster, de corriger ou d'affiner les diagnostics, les représentations, de dépasser les «a priori» afin de progresser dans la construction de solutions. Ces espaces

Focus**Actualisation du Code des droits contre l'exclusion**

Cette deuxième édition du Code des droits contre l'exclusion, publiée par les éditions Dalloz, a été réalisée par l'Agence nouvelle des solidarités actives, Droits d'Urgence et Emmaüs France.

Organisé autour de dix thématiques de la vie quotidienne (logement, emploi, famille, santé. . .) et illustré par de nombreux exemples, le Code des droits contre l'exclusion rassemble les principales dispositions juridiques qui concourent à la lutte contre l'exclusion (l'ensemble des textes, la description des droits et des prestations, leurs conditions d'accès. . .). L'ouvrage permet ainsi aux lecteurs d'accéder à l'ensemble de ces dispositions juridiques souvent complexes et dispersées dans de nombreux codes (Code civil, Code du travail, Code de l'action sociale et des familles).

Focus

Participation à l'organisation du séminaire « La cohésion sociale par ses instruments » pour le Centre d'Analyse Stratégique et la Direction Générale de la Cohésion Sociale.

Essaimer les méthodologies innovantes dans le champ social

Entre septembre 2010 et juin 2011, la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS) et le Centre d'Analyse Stratégique (CAS) organisent un séminaire sur le thème « La cohésion sociale par ses instruments ». Le séminaire se donne comme principaux objectifs une identification et une caractérisation des approches et méthodes dans le champ social, l'évaluation de leurs acquis et limites, l'opportunité de leur diffusion ou généralisation, dont l'examen des conditions d'une meilleure appropriation – par les collectivités territoriales, les professionnels de l'intervention sociale et les usagers.

Ce séminaire se déroule sur 6 demi-journées permettant d'aborder des méthodes innovantes utilisées dans le champ social telles que la recherche action, l'expérimentation sociale, la prévention précoce, les actions collectives ou les conférences de consensus. Pour chaque thématique, des experts et des personnes mettant en œuvre ces méthodes innovantes viennent échanger avec les participants, facilitant ainsi la diffusion des bonnes pratiques.

L'Agence nouvelle des solidarités actives est associée à l'organisation de cet événement en prenant en charge la rédaction des synthèses des conférences et en animant le site internet dédié au séminaire (www.seminaire-cohesion-sociale.fr). L'association a également été fortement impliquée dans la préparation et l'animation de la séance consacrée à l'expérimentation sociale.

Cette collaboration se poursuit en 2011. Elle devrait aboutir sur la rédaction d'une publication faisant un état des lieux des méthodes innovantes. Un deuxième cycle de conférences est également envisagé.

participent aussi à l'évolution de la relation entre les citoyens et l'institution. Inviter l'utilisateur dans un espace de concertation ou de coconstruction lui donne l'opportunité de se mobiliser concrètement, renforçant sa position d'acteur de son parcours d'insertion.

Quelles que soient la démarche et les méthodes de participation² mises en place, un des enjeux fondamentaux pour la crédibilité et l'utilité du processus est de garantir la prise en compte de la parole des personnes entendues. Cela suppose une véritable volonté politique et un réajustement du dispositif de gouvernance, des processus d'échanges d'information et de décision.

La mise en place d'un dispositif effectif suppose aussi des moyens humains et financiers suffisants pour coordonner et animer la démarche, qui doit elle-même s'ancrer dans l'organisation globale. En effet, il est nécessaire de sensibiliser et d'accompagner les professionnels (accompagnants, référents, etc.) qui animent et coordonnent ces processus de participation: formations, échanges de pratiques sur des techniques d'animation, réflexions sur des changements de posture parfois délicats...

Qu'en est-il de la mise en place effective des processus de participation dans l'élaboration des politiques d'insertion ?

En 2008, la loi généralisant le RSA et réformant les politiques d'insertion affirmait le principe de participation des personnes concernées par ces politiques publiques à leur définition, leur mise en œuvre et leur évaluation, encourageant alors la reconnaissance de la place des usagers dans les processus de gouvernance des collectivités territoriales.

Dix-huit mois plus tard, lorsque la volonté politique et les moyens alloués sont combinés sur un territoire, la participation des usagers devient une réelle opportunité pour stimuler l'évolution des institutions et de leurs services.

En 2010, les collectivités territoriales et leurs partenaires se sont essentiellement mobilisés sur la mise en œuvre de l'obligation de la représentation des bénéficiaires du RSA dans les équipes pluridisciplinaires; ces instances, composées de professionnels, parfois d'élus et dorénavant d'usagers, étudient les dossiers de réorientation, de suspension de droits pour avis au président du conseil général qui statue sur leur situation.

24

2. Les niveaux de participation (information, consultation, coconstruction, codécision) et les formes d'association des usagers (consultation d'un groupe existant ou constitution d'un groupe *ad hoc*, mixité ou non avec des professionnels...) peuvent varier selon le contexte et les thématiques abordées.

Interview de Mme Ichou, participante au groupe de travail de bénéficiaires du RSA pour le Comité national d'évaluation (voir focus page 30)

“ Je participe aux réunions du comité national d'évaluation du RSA. C'est une expérience formatrice: je ne connaissais pas le fonctionnement de ces instances; j'ai eu l'occasion de travailler avec des membres du gouvernement qui travaillent avec les bénéficiaires, ça m'a beaucoup intéressée. Ces réunions me font voir autre chose, elles font « bouger les méninges ». Et puis c'est aussi une action citoyenne.

J'apporte à ces réunions une vision de la réalité. Ceux qui nous réunissent s'attendaient peut-être à trouver un public spécial. Au cours des réunions, ils ont pu voir des personnes très différentes, certains sont cadres, la majorité a plus de 40 ans... J'espère que notre présence va contribuer à modifier la perception des dirigeants.

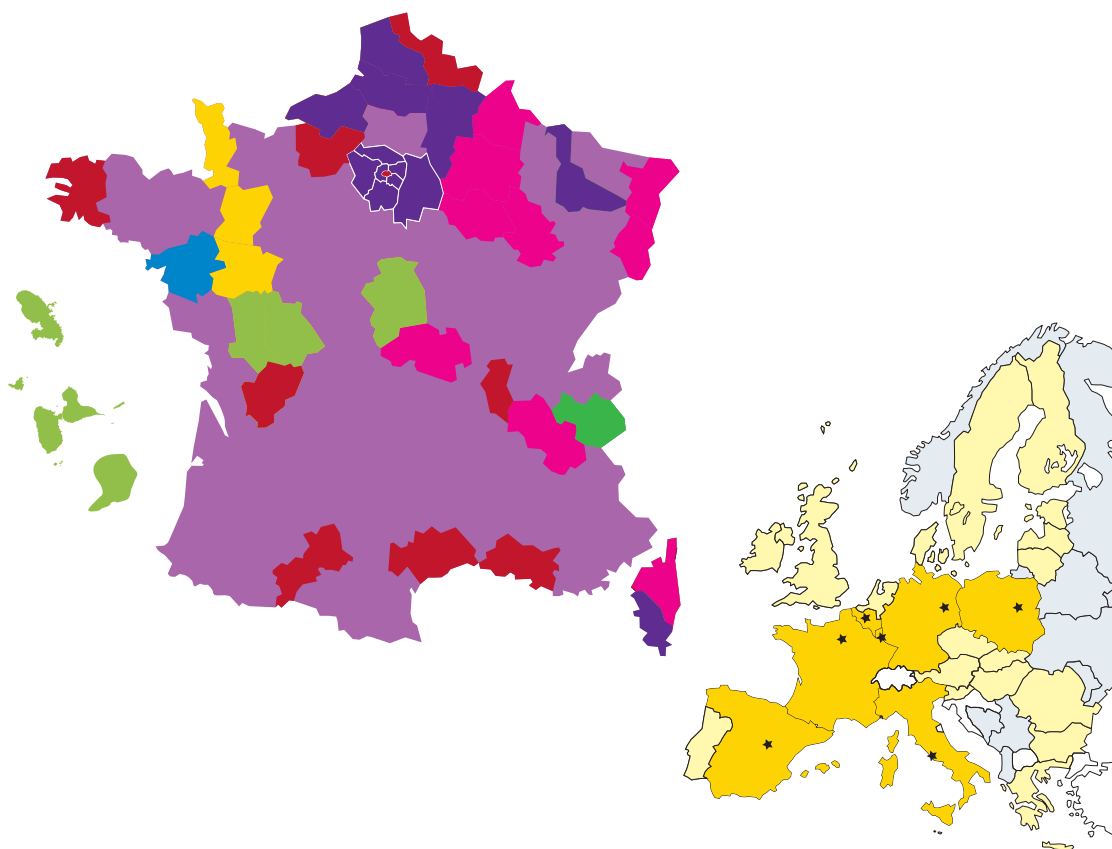
Au fil des réunions, j'ai plaisir à retrouver le groupe. J'avais déjà fait partie du groupe de travail sur les équipes pluridisciplinaires. Maintenant, je participe à un groupe de travail sur les tarifs sociaux Internet et mobile. ”

Panorama de nos interventions à l'échelle européenne, nationale et locale

À la suite des vagues successives de décentralisation, les collectivités territoriales ont vu leurs compétences s'accroître. Ces évolutions ont profondément modifié les rapports de l'État avec ces dernières. D'une part, les administrations centrales ont désormais un besoin accru de comprendre et de connaître les initiatives des collectivités territoriales, pour s'en inspirer mais aussi pour les appuyer. D'autre part, les collectivités territoriales souhaitent mutualiser leurs actions avec celles de leurs homologues, en débattre sur la base d'expériences concrètes et faire remonter au niveau national les résultats de leurs démarches et leurs besoins. Ces missions sont au cœur du développement de l'Agence nouvelle des solidarités actives, qui fait ainsi fonction de relais entre le niveau local et le niveau national. En effet, les actions de l'ANSA s'ancrent dans les projets qu'elle conduit localement avec ses partenaires : associations, collectivités territoriales, entreprises.

26

L'association intervient aujourd'hui sur l'ensemble du territoire français et dans plusieurs pays européens : depuis sa création, près de quarante départements ont travaillé avec l'ANSA.



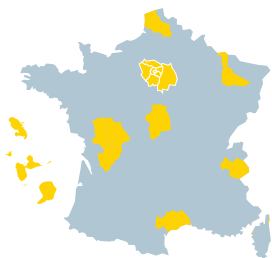
Les interventions en 2010

Le développement continu de l'association a permis d'accroître son activité, le nombre de ses collaborateurs, les territoires couverts ainsi que ses champs d'intervention. Les nombreux projets menés répondent soit à des commandes soit à des propositions faites aux partenaires et clients de l'ANSA.

Les pages suivantes proposent de découvrir, à travers neuf grandes thématiques, les actions de l'ANSA en 2010 :

• Généraliser le revenu de solidarité active	28
• Accompagner l'élaboration et la mise en œuvre des pactes territoriaux pour l'insertion	33
• La prise en charge de l'errance dans les gares	37
• Accéder à l'emploi et à la formation professionnelle	40
• Le numérique pour tous	45
• Rendre les aides sociales plus efficaces	50
• Prévenir les situations budgétaires difficiles et lutter contre le surendettement	53
• Lutter contre le mal-logement	56
• Réduire les inégalités de santé	58

« Je trouve que [la représentation des bénéficiaires du RSA dans les équipes pluridisciplinaires] c'est très important. Dès qu'on est jeune, au collège, et après dans les usines, il y a toujours un délégué. Il vit la situation, il est plus à même de la comprendre. »



Généraliser le revenu de solidarité active

L'Agence nouvelle des solidarités actives a joué un rôle majeur dans la mise en œuvre du revenu de solidarité active: elle a été au cœur de l'émergence et de la concrétisation du projet d'expérimentation de 2006 à 2008. Au niveau territorial, elle a accompagné 25

Départements dans la mise en place de leur dispositif au moment de son expérimentation et/ou de sa généralisation.

Au niveau national, en 2010, elle a appuyé l'État en participant activement aux travaux nationaux (Comité national d'évaluation, plan de simplification du RSA) et en favorisant la remontée d'informations et d'appréciations portées par les acteurs de terrain et par les bénéficiaires eux-mêmes.

Ces interventions lui donnent une connaissance approfondie du dispositif global et de ses déclinaisons locales.

→ En 2010, l'Agence nouvelle des solidarités actives a poursuivi ses missions d'appui à la généralisation du RSA dans les territoires, en intervenant en particulier dans les DOM-COM (Départements et Collectivités d'Outre-mer) pour lesquels la loi sur le RSA s'est appliquée en janvier 2011. L'association a accompagné les départements dans une démarche de coconstruction avec tous les acteurs concernés (partenaires institutionnels, associations, entreprises, usagers). En effet, la réforme RSA suscite des changements dans les processus, les fonctionnements, voire les organisations qui la mettent en œuvre. L'Agence nouvelle des solidarités actives a donc été sollicitée pour **accompagner ces transformations, notamment par la formation des acteurs.**

L'association a ainsi été missionnée, via une convention cadre signée par l'Association des Régions de France, l'Association des Départements de France et l'Union Nationale des CCAS, pour réaliser, en partenariat avec le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), la formation de formateurs sur les thématiques du RSA et du Contrat Unique d'Insertion (CUI). L'ANSA intervient régulièrement auprès de travailleurs sociaux en formation, de techniciens, cadres et élus du monde associatif, public et privé, dans le cadre de formation et colloques.

La loi sur le RSA imposant la participation des usagers aux dispositifs qui les concernent, un soutien particulier est apporté à la mise en place et à la pérennisation des démarches participatives. L'Agence nouvelle des solidarités actives conçoit et met en place des dispositifs de participation qui organisent la **représentation des bénéficiaires du RSA dans les équipes pluridisciplinaires**³ et les associent à la réflexion sur les projets et les politiques qui les concernent. Là aussi, l'association est amenée à travailler sur la conduite du changement induite par la participation des usagers: réflexion sur les impacts, adhésion des personnes à cette démarche, analyse des pratiques et évaluation du dispositif, sensibilisation et formation des équipes, développement des compétences, formation à l'animation...

Enfin, l'Agence nouvelle des solidarités actives apporte depuis juin 2010 son appui dans l'animation de travaux engagés par le ministère de la Jeunesse et des Solidarités Actives dans le cadre des 10 mesures du plan d'amélioration du RSA.

3. L'ANSA s'appuie sur la mobilisation des usagers pour mesurer l'impact et l'efficacité des dispositifs qu'elle développe. Dans le cadre de ses travaux liés à l'évaluation des projets, l'ANSA travaille en étroite collaboration avec différents centres de recherche, dont l'École d'économie de Paris et le Credoc.

■ ■ ■ Les projets menés en 2010

Accompagnement des départements dans la mise en œuvre et la généralisation du RSA

- Appui dans la mise en œuvre d'un plan d'action pour passer du RMI-API au RSA. Deux-Sèvres et Vienne.
- Analyse des retours d'expériences dans la mise en œuvre du RSA: réalisation d'un diagnostic avec les équipes de terrain, analyse des contrats d'engagements réciproques et du fonctionnement des équipes pluridisciplinaires. Charente.
- Appui à la mise en place d'une organisation avec le conseil général et ses partenaires de l'insertion. Organisation de la participation des usagers aux équipes pluridisciplinaires et mise en place de journées d'accueil et d'orientation des bénéficiaires. Meurthe-et-Moselle.
- Appui des coordonnateurs cohésion sociale dans l'animation locale de la politique d'insertion: coconstruction de la méthodologie et des outils d'animation des commissions territoriales d'insertion (CTI), nouvelles instances chargées de faire des propositions pour la politique locale d'insertion et dans lesquelles sont représentés des bénéficiaires du RSA. Savoie.
- Définition d'une organisation cible du RSA: appui de l'Agence départementale d'insertion (ADI) à partir des caractéristiques du RSA outre-mer et des retours d'expériences de métropole. Construction d'un référentiel d'orientation ad hoc. Guadeloupe.
- Construction, en partenariat avec le CNFPT, de la démarche projet pour l'Agence départementale d'insertion (ADI): définition des instances de gouvernance et préconisations des étapes de mise en place. Martinique.

29

Accompagnement dans la conduite du changement et l'évolution des pratiques professionnelles

- Construction de modules de formation RSA pour le CNFPT à destination des agents des Conseils généraux, de Pôle emploi, de la CAF (Caisse d'allocations familiales), de la MSA (Mutuelle sociale agricole), de l'UNCCAS; Objectifs: s'approprier les mesures, le contexte législatif et réglementaire du RSA et du CUI et les marges de manœuvre locales.
- Formation au déploiement du RSA: animation de douze sessions de formation des travailleurs sociaux du conseil général et de leurs partenaires. Élaboration d'un guide «questions-réponses sur le RSA». Pas-de-Calais.

FORMATION AU RSA ET AU CUI EN PARTENARIAT AVEC LE CNFPT

- Formation de 3 jours auprès de cadres de collectivités territoriales et de référents sur la thématique du partenariat et de l'accompagnement interinstitutionnel dans le cadre du RSA. ENACT d'Angers – École nationale d'application des cadres territoriaux.
- Formation «Politiques sociales et Application de la loi du 1^{er} décembre 2008», auprès d'élèves assistants sociaux. Institut régional du travail social (IRTS) d'Île-de-France

> Dans les Dom (voir focus)

- Information et formation, apport de bonnes pratiques repérées dans le cadre des expérimentations, appui à l'appropriation du dispositif par des travaux interactifs en sous-groupe. Martinique.
- Animation d'une formation d'une semaine pour préparer les équipes de la Collectivité de Saint-Martin et ses partenaires à la mise en œuvre de la loi

généralisant le RSA et réformant les politiques d'insertion. Guadeloupe (trois sessions d'une semaine), Saint-Martin (une semaine).

- Animation de deux sessions de formation d'une semaine afin de définir les rôles et les missions du référent unique et l'articulation avec les différents parcours d'accompagnement. Guyane, Martinique.

Appui à la démarche participative : la mobilisation des bénéficiaires

- Formation-action des référents chargés de l'animation des groupes de bénéficiaires RSA. Impacts : identification des difficultés rencontrées, expérimentation de nouvelles modalités d'animation et harmonisation des pratiques territoriales. Savoie.
- Organisation des conditions de la participation des usagers aux équipes pluridisciplinaires et aux politiques d'insertion : formation à la mobilisation des usagers dans les équipes pluridisciplinaires, élaboration d'un règlement intérieur et des modalités de mobilisation des bénéficiaires, réalisation d'un support de présentation de l'organisation locale pour les partenaires du conseil général. Hérault.
- Accompagnement à la mise en place des équipes pluridisciplinaires : définition du périmètre d'intervention, appui méthodologique pour l'organisation de la participation des usagers dans le dispositif d'insertion. Coanimation de 8 réunions d'usagers. Cher.
- Constitution et animation de deux groupes de bénéficiaires du RSA, à Paris et Vaulx-en-Velin (69), afin de recueillir leurs témoignages et perceptions du dispositif RSA et d'alimenter les travaux du Comité National d'Évaluation. **Voir focus.**
- Organisation, en mai, d'un atelier « Accompagnement RSA et actions d'insertion face aux difficultés de santé : quelles solutions ? » qui a permis de diffuser les pratiques et de proposer des espaces de dialogue entre les territoires.

Appui à l'élaboration et à la mise en œuvre des mesures du plan d'amélioration du RSA, pour la Direction générale de la cohésion sociale (voir focus)

- Coanimation de quatre groupes de travail regroupant une quarante-quatre départements chargés d'élaborer des propositions d'amélioration du RSA ;
- Appui dans la mise en œuvre de quatre des dix mesures de ce plan. ■ ■ ■ ■

FOCUS

Associer les allocataires du RSA aux travaux du Comité National d'Évaluation

Une démarche de consultation des personnes bénéficiaires du RSA, conduite d'avril à décembre 2010, à travers la constitution et l'animation de groupes de travail, à Paris et Vaulx-en-Velin

Instauré par la loi généralisant le RSA et réformant les politiques d'insertion, le Comité national d'évaluation (CNE) est chargé d'apprécier la performance du RSA, en s'appuyant sur des enquêtes quantitatives et qualitatives réalisées auprès de bénéficiaires dans plusieurs départements ainsi que sur des monographies centrées sur les acteurs professionnels. Ces travaux visent notamment la préparation de la Conférence nationale sur la pauvreté prévue pour 2011.

Considérant que la parole collective des personnes bénéficiaires du RSA constituerait un matériau utile dans ses réflexions, en jouant notamment un rôle d'alerte sur les problématiques sur lesquelles il conviendrait d'accroître encore l'attention et la vigilance dans ses travaux d'évaluation, le CNE a chargé l'ANSA de constituer et d'animer des groupes de bénéficiaires sur trois territoires.

S'appuyant sur les acteurs de l'insertion (conseils généraux, CAF, Pôle emploi, associations, SIAE...) pour identifier des personnes allocataires du RSA potentiellement intéressées pour participer à la démarche, l'Agence nouvelle des solidarités actives a mobilisé une quinzaine d'allocataires à Paris sur un cycle de 7 réunions entre avril et décembre 2010. La même démarche a été conduite dans la banlieue de Lyon, à Vaulx-en-Velin.

Les comptes-rendus de ces réunions ont été présentés au Comité national d'évaluation du RSA et ont permis de mettre en lumière certains dysfonctionnements opérationnels.

La possibilité donnée aux allocataires d'exprimer leur avis, via leur participation aux équipes pluridisciplinaires, est apparue comme un des atouts de la loi RSA, offrant de nouvelles perspectives dans la recherche de solutions et d'innovations pour l'amélioration des dispositifs d'insertion.

«Le RSA c'est comme un paysage voilé : ça se dissipe, mais c'est pas encore ça.»

Focus

Accompagner la mise en place du RSA dans les DOM-COM

31

L'ordonnance du 24 juin 2010 porte extension et adaptation du RSA dans les départements et collectivités d'outre-mer. La loi généralisant le Revenu de solidarité active et réformant les politiques d'insertion s'y applique ainsi à compter du 1^{er} janvier 2011 dans un contexte socio-économique fortement dégradé, avec des taux de chômage compris entre 20 et 25 % et d'importants effectifs de bénéficiaires de minima sociaux. Dans ce contexte, le déploiement du RSA ne peut se faire par une simple transposition des solutions adoptées un an et demi plus tôt par les départements métropolitains.

C'est en premier lieu l'organisation des politiques d'insertion qui est impactée, les territoires choisissant ou non de conserver leurs agences départementales d'insertion (ADI). La question des dispositifs spécifiques aux territoires tels que le revenu supplémentaire temporaire d'activité (RSTA) ou le nécessaire aménagement des contrats aidés se pose également.

L'appropriation des marges de manœuvres offertes par la loi conduit ensuite à la redéfinition des procédures et des outils nécessaires à la mise en œuvre d'éléments nouveaux tels que l'obligation d'accompagnement de certains bénéficiaires, la mise en place d'équipes pluridisciplinaires ou la participation des usagers à la définition, la conduite et l'évaluation des politiques d'insertion. Enfin, ce sont les partenariats entretenus entre les différentes institutions qui doivent être revisités.

Forte de son expérience dans l'accompagnement des conseils généraux dans la mise en place du RSA, l'Agence nouvelle des solidarités actives a appuyé la Guyane, la Guadeloupe, la Martinique et Saint-Martin dans la formation de leurs équipes, principalement sur les thématiques de l'accompagnement et de l'évolution des pratiques professionnelles. Ces formations se sont déroulées en partenariat avec le CNFPT. L'ANSA accompagne également la Guadeloupe dans le déploiement du dispositif par un appui à la construction des outils et des procédures.

FOCUS

Appui à l'élaboration et à la mise en œuvre des mesures du plan d'amélioration du RSA
Mission menée pour le ministère de la Jeunesse et des Solidarités actives et la Direction générale de la Cohésion sociale depuis juin 2010

Le ministre de la Jeunesse et des Solidarités actives a souhaité tirer les enseignements d'un an d'application du RSA sur les territoires et, au vu de ce bilan, travailler à la simplification et à l'amélioration du dispositif.

Première étape : en juin 2010, L'ANSA a coanimé avec la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) quatre groupes de travail chargés d'élaborer des propositions d'amélioration du RSA. Ces travaux, réunissant 44 conseils généraux et leurs partenaires intervenant dans le dispositif (CNAF, CMSA, PE, CCAS, ADF), ont porté sur les champs d'action suivants : les simplifications administratives, l'Aide Personnalisée au Retour à l'Emploi (APRE), l'accompagnement des bénéficiaires et les politiques d'insertion.

Deuxième étape : en juillet 2010, suite à l'adoption du plan d'amélioration du RSA par le ministre de la Jeunesse et des Solidarités actives, l'ANSA a apporté son appui dans la mise en œuvre de quatre des dix mesures de ce plan :

Mesure n° 2 : améliorer la formulation et la compréhension des notices, formulaires et courriers relatifs au RSA et les simplifier. Afin de proposer des améliorations au plus près des besoins des usagers, l'ANSA a coanimé des groupes de personnes bénéficiaires du RSA dans la Marne et en Meurthe-et-Moselle et a participé à la rédaction des synthèses des travaux.

Mesure n° 4 : encourager la mise en œuvre de plateformes uniques ou de journées communes aux partenaires locaux, pour l'accueil, l'instruction et l'orientation des bénéficiaires du RSA. À partir de

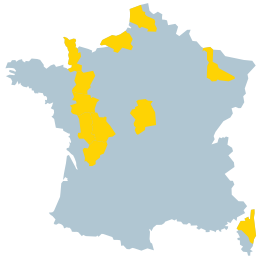


visites de terrain et d'interview de 10 conseils généraux, une contribution méthodologique sera réalisée courant 2011 afin de présenter différentes pratiques et d'émettre des recommandations pour tendre vers une organisation en guichet unique.

Mesure n° 8 : faciliter la mise en œuvre de l'APRE. L'ANSA travaille en lien avec la DGCS et une dizaine d'acteurs

locaux intervenant dans la prescription et le paiement de l'APRE (Pôle Emploi, Directe, Conseils généraux, etc.) afin de publier un document recensant les pratiques à destination des professionnels.

Mesure n° 10 : aider les départements à renforcer les politiques d'insertion et à mettre en œuvre les pactes territoriaux d'insertion. L'ANSA a appuyé le ministère de la DGCS dans l'organisation d'une journée nationale dédiée aux pactes territoriaux pour l'insertion en apportant sa connaissance des territoires et son expertise sur les différentes méthodologies d'élaboration des PTI.



Accompagner l'élaboration et la mise en œuvre des pactes territoriaux pour l'insertion

La loi du 1^{er} décembre 2008 généralisant le RSA et réformant les politiques d'insertion précise l'objectif et la nécessité du programme départemental d'insertion (PDI) et réaffirme le rôle de chef de file du conseil général dans la définition et la conduite de la politique d'insertion. Pour mettre en œuvre le PDI, la loi mentionne que le département conclut avec les parties intéressées un pacte territorial pour l'insertion (PTI) qui vise à améliorer la coordination entre les différents acteurs de l'insertion.

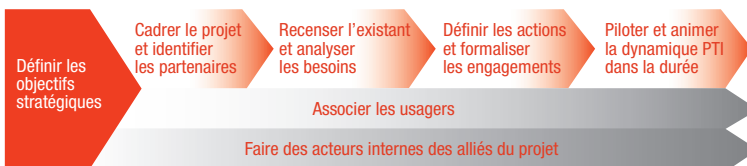
Les compétences restent partagées entre plusieurs institutions. Le département ne pilote pas l'ensemble des orientations stratégiques et des budgets. Par exemple, la région est responsable de la formation professionnelle; le préfet répartit l'enveloppe d'aide personnalisée pour le retour à l'emploi (APRE); le conseil général n'est pas représenté au Service public de l'emploi, etc.

33

→ En 2010, L'Agence nouvelle des solidarités actives a apporté son appui aux conseils généraux dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur PTI sur les phases de:

- cadrage du projet,
- définition de la méthodologie (mode de sollicitation des partenaires par exemple),
- réalisation d'un diagnostic socio-économique du territoire et étude de l'offre existante en matière d'insertion,
- animation de groupes de travail thématiques (travaillant sur le diagnostic, proposant des actions et déclinant leur faisabilité en termes de moyens humains, techniques et financiers),
- rédaction des documents (PDI et PTI),
- appui au pilotage, suivi et évaluation tout au long de la mise en œuvre du projet.

Durant ces différentes phases, l'ANSA a joué un rôle d'aide à la décision, d'ingénierie sociale, d'apport d'expertises, notamment sur des dispositifs innovants, ainsi que d'appui à la mise en réseau et à la négociation avec les partenaires des départements.





■ ■ ■ Les projets menés en 2010

Projets locaux en collaboration avec les Conseils généraux pour l'élaboration des pactes territoriaux pour l'insertion



- Appui méthodologique et à l'animation du processus d'élaboration. Maine-et-Loire
- Appui à l'insertion sociale et professionnelle des publics en difficulté et des bénéficiaires du RSA, élaboration des pactes locaux. Pas-de-Calais.
- Élaboration et restitution du PTI lors des assises de l'insertion,

événement construit autour d'ateliers de travail et de débats sur les thèmes du PTI et des politiques d'insertion. Mayenne.

- Cadrage, diagnostic, animation des groupes de travail. Manche.
- Assises de l'insertion, animation groupes de travail, participation des usagers, pilotage de la rédaction. Cher.
- Cadrage et pilotage, préparation et animation de groupes de travail, rédaction du document. Vienne.
- Cadrage et pilotage, préparation et animation de groupes de travail notamment sur l'implication des entreprises. Deux-Sèvres.
- Appui méthodologique et stratégique à la finalisation du PTI en lien avec l'ensemble des partenaires du département. Haute Corse.
- Appui à la mise en œuvre des actions du PTI 2009-2010, et à la détermination d'axes du PTI 2011-2013. Charente. **Voir focus.**
- Formalisation de la politique d'insertion. Meurthe-et-Moselle.
- Cadrage méthodologique et aide à la définition des axes stratégiques. Seine-Maritime.

Projets nationaux menés en 2010

- Préparation et coanimation avec la Direction générale de la cohésion sociale des travaux d'amélioration du RSA/PTI. **Voir focus page 32.**
- «Les pactes territoriaux pour l'insertion: de la négociation à la réalisation»: organisation et animation en octobre 2010 d'un atelier, ouvert à tous les départements, consacré à l'élaboration et la mise en œuvre des PTI. **Voir focus.**
- Publication d'une contribution sur l'élaboration et la mise en œuvre des pactes territoriaux pour l'insertion à destination des professionnels souhaitant s'engager dans une telle démarche. ■ ■ ■

Focus

Appui à élaboration d'un pacte territorial pour l'insertion 2011-2013

Conseil général de la Charente, septembre 2010 à juin 2011

Le conseil général de la Charente a poursuivi et adapté la mise en œuvre de son premier PTI en s'appuyant sur les premiers éléments d'analyse de la mise en place du RSA (contrats d'engagements réciproques, équipes pluridisciplinaires, etc.) pour préparer les axes du futur PTI 2011-2013.

L'Agence nouvelle des solidarités actives a coconstruit la démarche méthodologique et a coanimé les travaux.

Dans un premier temps, les axes de travail pressentis pour le nouveau PTI ont été présentés aux équipes (cadres et techniciens) du conseil général ainsi qu'à ses partenaires.

Dans un second temps, un diagnostic a été effectué à partir d'entretiens réalisés au sein des équipes de la direction de l'insertion et de l'économie sociale et solidaire (DIESS) et de la direction de l'action sociale territoriale (DAST) afin de recueillir leur vision du RSA, du PDI, du PTI et des partenariats. Le fait d'associer les équipes au diagnostic était une démarche originale et a permis de remobiliser les agents autour d'un projet commun. Par ailleurs, les usagers ont été également associés tout au long de la démarche via des groupes de réflexions.

L'analyse de l'ensemble de ces données a permis de redéfinir les axes retenus pour la mise en œuvre d'ateliers de travail :

- Accompagnement vers et dans l'emploi,
- Santé-prévention, accès aux soins,
- Économie sociale, familiale et solidaire,
- Lien social et organisation quotidienne.

Les groupes de travail étaient chargés d'approfondir le diagnostic des besoins, des services existants et de proposer des actions répondant aux objectifs définis.

Un comité de pilotage s'est réuni en amont de la démarche pour affirmer, d'une part, le portage politique du conseil général comme chef de file des politiques d'insertion et, d'autre part, la volonté d'associer largement ses partenaires.

Les partenaires associés à la démarche sont : les différents services du conseil général, Pôle emploi, la CAF, la MSA, les CCAS, les différents services de l'État, CPAM, MDPH, MDE, Région, l'ARS, Villes de Cognac et d'Angoulême, les opérateurs lieux ressources, PLIE, Mission Locale, CIDF, Cap emploi, Banque de France, GIP Solidarité, UDAF 16, Atelier santé-ville, Médecins du monde, des associations locales, les chantiers écoles, les consulaires, l'intérim, le MEDEF, etc.

FOCUS

Publication d'une contribution sur l'élaboration et la mise en œuvre des pactes territoriaux pour l'insertion



Alors que les Départements sont de plus en plus nombreux à s'engager avec leurs partenaires dans des pactes territoriaux pour l'insertion (PTI), l'ANSA a élaboré un document pour diffuser les méthodes, les pratiques et les outils qui ont fait leurs preuves sur le terrain.

À destination des professionnels souhaitant s'engager dans l'élaboration d'un PTI, cette publication synthétise, en sept fiches, les clés de réussite d'une démarche PTI : comment définir les objectifs du pacte, organiser les travaux, mobiliser les partenaires, définir des actions, piloter et animer la dynamique du PTI dans la durée, etc.

À partir de témoignages de départements et de son expérience dans l'accompagnement des collectivités dans l'élaboration des PTI, l'Agence nouvelle des solidarités active dresse également un premier bilan des démarches PTI engagées par les conseils généraux et leurs partenaires dont voici les trois principaux enseignements :

1/ les PTI apportent un nouveau cadre d'information réciproque entre les partenaires et avec les usagers favorisant :

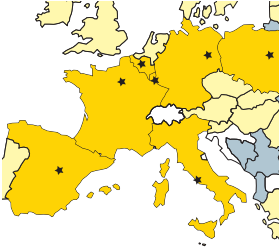
- la lisibilité des champs d'interventions, des moyens et des projets respectifs,
- la mobilisation et le rapprochement d'acteurs partageant les mêmes problématiques mais peu habitués à travailler ensemble,
- un diagnostic partagé des besoins des usagers et du dispositif existant,
- le développement de compétences et d'expertises.

2/ dans un contexte de budgets contraints, le PTI est un instrument d'enrichissement de l'offre d'insertion ; il apporte des réponses coordonnées et crée des synergies entre actions développées par les différents partenaires.

3/ la démarche PTI est l'opportunité d'améliorer la coordination d'instances existantes ou de créer de nouveaux espaces d'échanges permettant ainsi :

- la valorisation et une meilleure lisibilité de ces instances,
- la mutualisation des moyens humains et financiers,
- un engagement à travailler ensemble dans la durée,
- la création ou valorisation d'instances de recueil de la parole des usagers dans la construction de la politique d'insertion.

« Les professionnels doivent nous mettre au même niveau. Il faut qu'ils nous écoutent, même si on n'a pas le même statut. »



La prise en charge de l'errance dans les gares

Dès 2009, l'Agence nouvelle des solidarités actives a travaillé sur la problématique du public sans abri en proposant à la Commission européenne le financement d'une expérimentation sociale transnationale.

En effet, si la présence de personnes sans abri ne constitue pas un phénomène nouveau, il demeure persistant au niveau européen et d'ampleur considérable en période de crise économique. En outre, l'intégration des accords de Schengen (liberté de circulation des personnes sur tout le territoire) et l'élargissement de l'Union européenne ont eu un impact sur la prise en charge de cette question par les gouvernements nationaux comme par les institutions communautaires. Il convenait donc d'aborder la problématique sous l'angle transnational afin d'analyser les interventions existantes et d'identifier les bonnes pratiques.

Un travail partenarial a été construit autour du Club européen des entreprises ferroviaires impliqué depuis plusieurs années dans la recherche de réponses sociales cohérentes face à la présence de personnes sans abri sous le toit des gares.

→ L'année 2010 a été marquée par le lancement de l'expérimentation sociale transnationale, la mise en œuvre des travaux scientifiques (analyse préliminaire du phénomène de l'errance en gare) et la mise en place d'un référent social dans les trois gares de Bruxelles Central (Belgique), Roma Termini (Italie) et Paris Nord (France).

37

■■■ Les projets menés en 2010

- HOPE in stations (HOMeless PEople in European train stations). Voir focus.
- « 20 minutes et 10 secondes pour s'engager avec les sans-abri ». Voir focus. ■■■

Focus

« HOPE in stations : HOMeless PEople in European train stations » : améliorer la prise en charge des personnes en errance dans les gares



© P. Gros

Cette première expérimentation sociale transnationale se déroule, durant deux ans, dans trois gares européennes : Paris-Nord, Bruxelles-Centrale et Roma-Termini.

L'attractivité des gares, pour les personnes sans abri, est identique dans toutes les capitales européennes (lieux d'anonymat, espaces de chaleur, possibilité d'une subsistance minimale, voire de socialisation). Cependant, la prise en charge de l'errance diffère d'un pays à l'autre au sein de l'Union européenne.

L'ANSA a construit cette expérimentation sociale afin de proposer une réponse homogène et surtout plus efficace sur le territoire européen. Ce projet analyse les pratiques existantes dans les gares de sept capitales européennes : Berlin Zoo, Bruxelles Centrale, Luxembourg Central, Madrid Atocha, Paris Nord, Rome Termini, Varsovie Centrale. Une analyse sociopolitique ainsi qu'une cartographie de l'errance en gare seront réalisées avant d'évaluer la mise en place d'un nouveau dispositif de prise en charge de l'errance à partir du cœur des gares autour du référent social, dans trois des sept gares.

DES ACTIONS AU PLUS PRÈS DU TERRAIN

Pilote du projet, l'ANSA, anime et encadre un partenariat de onze organisations, réparties dans sept pays européens (Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie, Luxembourg et Pologne). Ce projet est cofinancé par la Commission européenne, le ministère de la Cohésion sociale en France, le Secrétariat d'État à la lutte contre la pauvreté en Belgique, ainsi que par la SNCF.

L'impact de ce nouveau dispositif d'intervention sociale sur le quotidien des personnes en errance dans et autour des gares européennes fera l'objet, fin 2011, d'une évaluation ex-ante, ex-post, dont la méthodologie se base sur des enquêtes auprès des personnes en errance, auprès des organisations sociales intervenant à leur attention dans et autour des gares ainsi qu'auprès des agents ferroviaires formés à la problématique.



Interview de Patrick Jud, Référent social du projet « HOPE in stations », pour les gares de Paris Nord-Est-Magenta, SNCF.
« HOPE in stations », pour les gares de Paris Nord-Est-Magenta, SNCF.

38

“ 600 à 800 personnes errent aux abords et dans les trois gares du 10^e arrondissement de Paris chaque jour (gare du Nord, gare de l'Est et Magenta). Leur présence pose quelques problèmes à la SNCF, en charge de la sécurité du trafic ferroviaire, de la sûreté et de la tranquillité de ses usagers. Le projet « HOPE in stations » vient conforter l'entreprise ferroviaire dans le travail qu'elle a engagé depuis plusieurs années et qui permet de concilier solidarité et engagement de service.

Le projet sociétal de la SNCF est peu connu des salariés et du public, pourtant il est bien développé : 23 managers portent l'engagement du groupe en France qui a créé 450 places d'hébergement de personnes sans abri à Paris.

La coopération avec l'ANSA dans le cadre de « HOPE in stations » a servi d'accélérateur aux projets de la SNCF : le référent social, mis en place dans le cadre de ce projet, va sans doute perdurer tant sa fonction s'avère utile. Sa présence donne l'occasion d'aborder plus souvent le sujet de l'errance et de trouver de nouvelles formes de prises en charge. L'intérêt pour ces questions a ainsi augmenté et la formation s'est intensifiée. Au moins 50 personnes vont être formées à Paris Nord, Paris Est et Magenta pour connaître les spécificités de la prise en charge des personnes sans-abris. Dans le sillage du projet HOPE, des actions nouvelles ont vu le jour : un forum organisé entre les agents de la SNCF et les associations du quartier et une collecte de vêtements du personnel pour les associations...

HOPE a prouvé qu'il était possible de générer une réelle prise de conscience et de fédérer de nombreux acteurs autour d'un projet. C'est aussi l'occasion de connaître les bonnes pratiques des différents partenaires. Les rencontres entre référents sociaux européens sont très enrichissantes, même si pas assez nombreuses. ”

« Moi, dans la gare, j'y travaille du matin au soir à vrai dire, j'y habite et j'y travaille depuis une vingtaine d'années. Je suis passé par toutes les gares de ma ville ; tout le monde me connaît, même les pierres. »

Focus

« 20 minutes et 10 secondes pour s'engager en faveur des personnes sans abri, en 2010 »



« Vingt minutes et dix secondes » est une action de communication franco-italienne à l'attention des usagers des gares qui s'inscrit dans le cadre de l'expérimentation sociale transnationale HOPE in stations. Sensibiliser les voyageurs des gares à la présence de personnes en errance est une volonté partagée par les collectivités territoriales, les entreprises ferroviaires et les organisations installées autour de la gare pour assurer la prise en charge des personnes sans abri.

Articulée en deux axes (réalisation d'un livret à l'attention des usagers et voisins de la gare et exposition de collages d'usagers d'un centre d'accueil de jour italien), cette campagne de communication avait pour objectifs de :

- sensibiliser les voyageurs de la gare du Nord, à Paris, à la présence de personnes en errance,
- les mobiliser en faveur du bénévolat au sein des organisations œuvrant à l'attention des publics défavorisés dans et autour de la gare.

Ont participé à ce projet, une coopérative sociale italienne et l'association française Aux captifs la libération, déjà partenaires de l'ANSA sur l'expérimentation HOPE in stations. Cette action a été financée par la ville de Paris, dans le cadre du « Label Paris Europe », ainsi que par la SNCF.

7 000 dépliants « Voisins de gare » ont été distribués au troisième trimestre 2010, notamment lors de l'exposition présentée durant la « semaine solidarité » dans un des couloirs de la gare Magenta, à Paris.

Faire participer les personnes en errance

Ce projet de partenariat entre l'association française Aux captifs la libération et une coopérative sociale italienne, a permis la mobilisation des personnes en errance en gare et leur participation à toutes les étapes du projet.



En effet, le livret de sensibilisation des usagers et voisins des gares a été réalisé grâce aux contributions écrites de personnes sans abri. Ces contributions ont été recueillies lors d'ateliers d'écriture qui se sont tenus à Paris (Espace Solidarité Insertion de l'association « Aux Captifs la Libération ») et à Rome (Centre d'accueil de jour « Binarío'95 » de la coopérative sociale Europe Consulting) entre les mois de septembre et novembre 2010.

En outre, le vernissage de l'exposition de collages en gare Paris - Magenta, réalisés par des personnes sans abri de Rome, a été l'occasion pour leurs auteurs de se déplacer pour deux jours à Paris.



Accéder à l'emploi et à la formation professionnelle

L'accès à l'emploi, qui constitue la condition d'une certaine sécurité d'existence, est le fondement des politiques d'insertion actuelles. Au-delà du salaire, l'emploi contribue au maintien du lien social et de l'estime de soi, d'un statut social et d'une utilité collective. L'emploi est le pivot du sentiment de reconnaissance sociale d'autant plus nécessaire dans une société qui valorise l'individu, et, par conséquent, le responsabilise d'autant plus dans ses réussites et ses échecs.

Or, suite à la crise économique débutée en 2008, en France métropolitaine, 2,6 millions de personnes, au sens du BIT (Bureau international du travail), étaient au chômage en moyenne au quatrième trimestre 2010 et le taux de chômage est passé de 7,2 % au premier trimestre 2008 à 9,2 % au quatrième trimestre 2010.

Cette difficile situation de l'emploi tend à éloigner durablement du monde du travail les publics les plus fragiles, les moins expérimentés et les moins qualifiés.

40

Le poids des déterminants sociologiques tels la culture, l'éducation, le capital social, le niveau de qualification montre que construire un projet professionnel et rechercher un emploi nécessitent des capacités spécifiques. L'accompagnement vers et dans l'emploi appelle donc des initiatives sans cesse renouvelées pour faciliter l'accès à la formation, l'apprentissage et le retour à l'emploi.

Fort de ces constats, l'ANSA accompagne et met en synergie différents acteurs (collectivités territoriales, entreprises, établissements publics, associations, demandeurs d'emploi...) dans la définition, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des projets visant le retour à l'emploi.

En outre, le champ de l'accompagnement dans l'emploi évolue; de nouvelles missions qui bousculent les pratiques professionnelles voient le jour. Lors de nos interventions, nous construisons, avec nos partenaires, des réponses adaptées aux spécificités de chaque territoire et accompagnons l'évolution des pratiques professionnelles. Notre objectif: déterminer les conditions de mise en œuvre d'une insertion professionnelle durable.

→ En 2010, l'action de l'ANSA pour favoriser l'accès à l'emploi et à la formation professionnelle s'est déployée sur trois axes majeurs :

Mieux soutenir les publics en difficulté face aux exigences du marché du travail	Mettre en relation et rapprocher les publics en insertion et le monde de l'entreprise	Accroître les opportunités d'emploi des publics en difficulté
<ul style="list-style-type: none"> • Adaptation de l'offre de formation professionnelle aux besoins des publics en difficulté • Construction de parcours d'insertion pour les bénéficiaires du RSA • Politiques d'Insertion par l'Activité Economique 	<ul style="list-style-type: none"> • Réseaux de tutorat et de parrainage de personnes en insertion par des personnes en emploi 	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégies de déploiement des contrats aidés et autres mesures pour l'emploi • Développement des clauses d'insertion dans les marchés publics

Pour permettre la pleine réussite des dispositifs qu'il accompagne, le programme Emploi, Formation et Insertion Professionnelle s'attache à sensibiliser et solliciter les entreprises afin qu'elles participent à l'effort d'insertion des personnes concernées.

■ ■ ■ Les projets menés en 2010

- Appui à la formalisation de la Convention annuelle d'objectifs et de moyens à partir de l'évaluation réalisée et construction du processus de mise en œuvre du contrat unique d'insertion (CUI) dans les associations et chantiers d'insertion. Conseil général de Seine Maritime.
- Appui méthodologique à la définition de l'expérimentation « Mobilité solidaire » pour les personnes peu ou pas mobiles à faibles ressources. Conseil général de la Somme.
- Coordination, avec le Conseil national des missions locales (CNML), de l'expérimentation nationale multipartenariale sur l'accès à l'apprentissage et la prévention des ruptures des jeunes apprentis en France. Mis en place sur 7 sites et financé par le Fonds d'expérimentation pour la Jeunesse, le projet prévoit un accompagnement renforcé des jeunes avant et après l'entrée en apprentissage.
- Appui méthodologique et technique à l'évolution de la politique d'insertion du conseil général de l'Aisne en vue de la réalisation du PDI. **Voir focus.**
- 100 000 Rencontres Solidaires : programme de mise en relation entre des salariés d'entreprises et des demandeurs d'emploi (dont des bénéficiaires du RSA) afin de les aider dans leur recherche d'emploi. Projet mené en partenariat avec l'association : le Club Horizons qui rassemble une centaine d'entreprises et cadres dirigeants d'entreprises ; En 2010, 10 entreprises mobilisées ont permis de faire se rencontrer une soixantaine de salariés et 150 demandeurs d'emplois.
- Réso-Com : animation d'un réseau de parrainage dans les métiers de la communication, destiné aux bénéficiaires du RSA demandeurs d'emploi, pour le département de Paris. **Voir focus.**
- Étude : diagnostic et préconisations de l'activité des ateliers et chantiers d'insertion, analyse de la démarche du conventionnement à l'évaluation et recommandations. Conseil général de Meurthe-et-Moselle.
- Appui et conseil sur la mise en place de l'Allocation personnalisée de retour à l'emploi (APRE) et sur la réforme des contrats aidés dans la perspective de l'élaboration des PDI/PTI. Conseil général du Pas-de-Calais.
- Accompagnement dans l'élaboration du plan emploi 2010-2012 dans le cadre de la réforme des contrats aidés. Conseil général de la Corse du Sud.
- Les Labos de l'ANSA : exploration, avec l'appui d'experts d'horizons variés, de thématiques autour de l'insertion professionnelle afin de faire émerger des initiatives innovantes. **Voir focus.**
- Étude des modalités de partenariat entre le conseil général de l'Hérault, les Maisons de l'Emploi (MDE) et les Plans Locaux d'insertion par l'économique (PLIE). ■ ■ ■

Focus

Appui méthodologique à l'évolution de la politique d'insertion du département de l'Aisne
État des lieux de l'offre et de la demande en matière d'insertion, septembre 2010 à février 2011



L'Aisne connaît depuis 2009 une situation économique difficile, marquée par une nette augmentation du chômage (qui atteint 13 % fin 2009) et une hausse brutale du nombre de bénéficiaires du RSA. Face à cette situation, le conseil général a choisi de recentrer sa politique d'insertion autour de deux axes forts : la cohésion sociale et l'insertion professionnelle. Dans la perspective de l'élaboration d'un nouveau Programme Départemental d'Insertion, il a engagé une réflexion approfondie sur les besoins de son territoire en termes d'insertion sociale et professionnelle des publics en difficulté.

Il a donc fait appel à l'Agence nouvelle des solidarités actives pour analyser les écarts entre l'offre d'insertion existante et les besoins des bénéficiaires sur chaque territoire, dans une démarche prospective visant à identifier les axes prioritaires à initier ou développer. Pour ce faire, l'ANSA a engagé une démarche d'écoute et de recueil des besoins, en menant des entretiens ou en animant des groupes de travail collectifs auprès d'environ 90 bénéficiaires du RSA, des référents sociaux et responsables locaux d'insertion, des responsables des principaux ateliers et chantiers d'insertion du territoire, ainsi que des partenaires économiques et institutionnels de la politique d'insertion. Cette démarche a permis d'engager une dynamique partenariale sur le territoire et de définir une nouvelle architecture pour la politique d'insertion du conseil général. L'appel à projets lancé pour mettre en œuvre le prochain Plan Départemental d'Insertion sera ainsi défini au plus près des besoins du territoire.

42

Une nouvelle architecture pour la politique d'insertion

Cette mission a débouché sur un certain nombre de préconisations :

- mettre en place une nouvelle gouvernance de la politique d'insertion favorisant la remontée des besoins des bénéficiaires et la mise en place d'une dynamique partenariale avec les employeurs,
- améliorer la prescription et l'orientation sur les actions (portail numérique, formation des référents),
- modéliser une offre d'insertion variable dans ses rythmes, ses durées, et ses contenus (levée d'un ou de plusieurs freins à la reprise d'emploi : problèmes de mobilité, de formation, de garde d'enfants...), pour mieux répondre à la diversité des besoins,
- créer un nouveau dispositif d'activité d'intérêt général en milieu professionnel ordinaire pour les publics présentant des problèmes de santé.

Focus**Animation du « RéSo Com », réseau de parrainage dans les métiers de la communication à Paris****Créée en 2008 à l'initiative du département de Paris, cette action est destinée aux bénéficiaires du RSA**

Face au nombre particulièrement élevé de bénéficiaires du RSA demandeurs d'emploi dans les métiers de la communication (plus de 3 000 en 2008), le département de Paris a souhaité développer une action visant à favoriser leur connaissance des réalités du secteur et leur intégration au marché du travail dans la capitale.

Ce projet s'articule autour de quatre catégories d'intervenants :

- les référents sociaux des Espaces Insertion de la Ville de Paris : ils orientent vers l'ANSA les bénéficiaires du RSA qui recherchent un emploi dans la communication ;
- les allocataires du RSA désireux d'intégrer RéSo Com : ce sont les « filleuls », futurs bénéficiaires du dispositif d'accompagnement mais aussi acteurs de l'expérience ;
- près de 100 professionnels de la communication, bénévoles et volontaires pour les accompagner : ce sont les « parrains », également acteurs de l'expérience ;
- l'équipe de l'Agence nouvelle des solidarités actives : « trait d'union » entre tous les acteurs.

L'Agence nouvelle des solidarités actives, impliquée dans cette action depuis sa création, coordonne, anime le réseau et met en place un suivi des parrainages ; des adaptations sont également proposées à partir de l'analyse du dispositif. L'association a réalisé des outils, tels que des guides et carnets de bord du parrain et du filleul, une charte d'accompagnement, etc. Le réseau se veut dynamique et dépasser le simple parrainage bilatéral. Ainsi, des réunions à l'intention des filleuls ou des parrains ont été organisées, tout comme d'autres réunissant parrains et filleuls pour échanger sur le secteur de la communication, ainsi que des réunions thématiques (études marketing, quel avenir pour les marques, développer son réseau, etc.). Entre sa création en 2008 et fin décembre 2010, près de 200 bénéficiaires du RSA ont intégré le réseau. Environ un tiers d'entre eux ont connu une « sortie positive » : un emploi, une formation ou la création de leur activité.

43

Focus**Les Labos de l'ANSA. Explorer, avec l'appui d'experts d'horizons variés, des thématiques pour faire émerger des initiatives innovantes**

En 2010, l'ANSA a développé une nouvelle forme de rencontres. Les Labos rassemblent, dans des groupes de travail d'une douzaine de participants, des personnes d'horizons variés (institutionnels, usagers, chercheurs et praticiens) qui enrichissent, par leur expertise, les réflexions de l'association sur de nouvelles problématiques dans l'objectif d'apporter des pistes de solutions innovantes et efficaces. Des rencontres régulières, au rythme de trois à quatre séances sur une période de six mois, permettent de croiser les points de vue et expériences pour dresser un état des lieux de la problématique et des initiatives existantes. Ces rencontres participent au développement ou à l'essaimage d'initiatives innovantes et peuvent déboucher sur l'incubation d'expérimentations sociales, sur le modèle de la recherche-action.

Trois Labos ont été lancés, ayant pour fil rouge l'insertion professionnelle.

Le premier, Femmes et insertion professionnelle, a travaillé sur la prise en compte des spécificités liées au genre dans les dispositifs d'insertion, interrogeant la construction des parcours d'accompagnement, la formation des professionnels du travail social, les réseaux de tutorat ou encore l'offre de modes de garde, au regard des besoins spécifiques des femmes en insertion.

Le deuxième, Formation linguistique et insertion professionnelle, s'est penché sur les parcours de formation des personnes rencontrant des difficultés linguistiques. Il a mis en lumière la nécessité d'une profonde évolution de l'offre de formation linguistique et professionnelle, dans le sens d'une plus grande individualisation et d'une meilleure adéquation des contenus des formations avec les situations professionnelles visées.

Le troisième Labo, Troubles psychiques et insertion professionnelle, a réfléchi aux difficultés d'accès et de maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap psychique et a identifié plusieurs moyens d'y remédier : parcours en milieu de travail adaptés aux besoins de ces publics, mesures d'amélioration de l'accompagnement des personnes en emploi... Une publication sera formalisée en 2011 pour partager le fruit de ces travaux.



3 QUESTIONS à Yannick L'Horty

Professeur à l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée, directeur de la Fédération de recherche du CNRS « Travail, Emploi, Politiques Publiques » et chercheur associé au Centre d'Études de l'Emploi*.

La crise économique de 2008 a, notamment, entraîné une augmentation importante du nombre de demandeurs d'emploi. Que pensez-vous des nouvelles orientations des politiques de l'emploi face à cette crise ?

Au départ, on a sans doute sous-estimé l'ampleur de la crise. Trop peu de dispositifs nouveaux ont été déployés pour amortir ses effets sociaux. Les réformes ont modifié à la marge des dispositifs existants, par exemple avec le chômage partiel et les contrats de reconversions.

On a déployé un arsenal classique dans un volume insuffisant face à une crise exceptionnelle qui a renforcé les inégalités entre les territoires et les populations. Les politiques publiques ne ciblent pas suffisamment les jeunes adultes et les seniors, qui sont les populations les plus affectées. Indifférenciées dans l'espace, elles ne tiennent pas compte des inégalités entre les territoires. La crise touche également davantage et plus durablement les zones urbaines sensibles. Les politiques publiques y sont mal dimensionnées et mal conçues. Par exemple, les zones urbaines sensibles ont besoin d'emplois accessibles, pas forcé-

ment d'emplois dans les quartiers. Les personnes résidant dans les zones urbaines sensibles ont, moins que les autres, accès au service public car l'emploi public y est insuffisant.

Comment favoriser l'accès aux droits et quelles sont les causes du non-recours ?

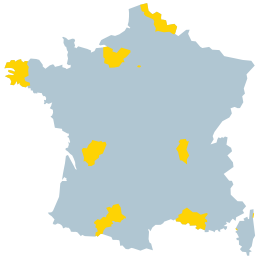
Le non-recours aux aides sociales et locales est un problème majeur qui traverse l'ensemble des politiques publiques dans tous les domaines de l'action sociale. Entre les ayants droit théoriques et les bénéficiaires réels, il y a un hiatus sans doute considérable, même s'il est très difficile à mesurer. Le non-recours au RSA a commencé à être chiffré mais il reste difficile à interpréter. Les personnes ne demandent-elles pas les aides auxquelles elles ont droit parce qu'elles n'ont pas accès à l'information ? Parce qu'elles craignent d'être stigmatisées ? Ou parce que l'offre n'est pas en adéquation avec les besoins réels des populations ? Il est vrai que l'offre bouge beaucoup moins vite que la demande dans le domaine des aides sociales. C'est alors la pertinence même de l'offre qui est en question. Par exemple, les travailleurs pauvres ne sont pas « éloignés d'un emploi », mais « éloignés d'un emploi

de qualité ». Il s'agit donc d'améliorer la qualité des emplois occupés : durée du travail, durée du contrat, rémunération horaire, conditions de travail (pénibilité, distance domicile/travail) pour que l'insertion soit durable et soutenable.

En tant que chercheur, comment qualifieriez-vous votre collaboration avec l'Ansa ?

Il y a un gisement de complémentarité : l'ANSA a su construire des partenariats de qualité avec les acteurs locaux auquel un chercheur n'a pas facilement accès. Pour évaluer les dispositifs sociaux, le binôme est extrêmement intéressant. En effet, la recherche a besoin d'analyses qualitatives et quantitatives. L'ANSA sait mettre en œuvre des expérimentations sociales et procéder à des évaluations qualitatives. L'analyse qualitative permet aux chercheurs de bien comprendre le terrain et la problématique pour lancer une analyse quantitative.

*Yannick L'Horty est docteur en sciences économiques. Il a notamment publié : 2009, avec D. Anne, *Aides sociales locales, revenu de Solidarité active (RSA) et gains du retour à l'emploi*, *Économie et Statistique*, n° 429-430. 2006, *Les nouvelles politiques de l'emploi*, La découverte, Collection Repères, juillet, 128 pages. Yannick L'Horty est intervenu lors de la rencontre organisée par l'ANSA le 17 novembre 2010 sur le pilotage des Aides sociales.



Le numérique pour tous

Le numérique, désormais quotidiennement présent que ce soit par la téléphonie mobile ou l'informatique, a modifié notre façon de penser, d'échanger, d'accéder à l'information, de produire et d'être acteurs, voire auteurs de contenus. Comme toute transformation, le numérique nous amène à en considérer ses potentialités comme ses limites. Ainsi, ce que l'on nomme « fracture numérique », phénomène qui a vu le jour dès les années quatre-vingt-dix, est devenu un enjeu citoyen. Elle concerne en priorité les personnes peu diplômées et les ménages à revenus modestes :

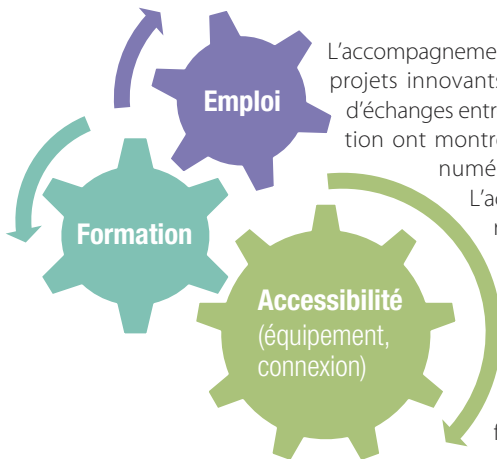
- 38% des personnes ayant des revenus inférieurs à 900 euros par mois sont équipées à domicile (contre 67% pour la moyenne des Français) ;
- Selon l'étude du Credoc (Centre de recherches pour l'étude et l'observation des conditions de vie) de mars 2009 sur la consommation et le mode de vie des français⁴, 10% des personnes disposent d'un budget moyen de 625 euros par mois. Il ne reste, pour ces personnes les plus pauvres, que 80 euros pour les loisirs, l'habillement, l'équipement ménager, le téléphone mobile et l'internet. La seule connexion à internet à 30 euros par mois représente donc 40% de leur reste à vivre !

Les projets d'inclusion numérique, qu'ils visent l'équipement ou la formation, nécessitent une volonté politique ainsi que la mise en place d'une démarche concertée avec l'ensemble des professionnels de l'action sociale et du numérique : collectivités, utilisateurs, état, entreprises, associations de lutte contre les exclusions, formateurs, animateurs et travailleurs sociaux. Par ailleurs, l'équipement et la formation numérique ne sont pas que des problématiques en soi. Travailler pour équiper et former ces publics, c'est leur permettre d'échanger avec leur famille, de cultiver un réseau social, d'accéder aux horaires de transports, aux tarifs les plus économiques, de faire leurs recherches d'emploi ou leurs démarches administratives :

- **L'accès à internet ou comment favoriser l'accès aux droits et éviter le phénomène de non-recours ?** Auparavant, le web était une alternative supplémentaire au « guichet », de la Poste ou de la SNCF par exemple, pour effectuer ses démarches administratives ou liées aux loisirs. Aujourd'hui, certaines ressources ne sont plus accessibles que par le web : il en est ainsi pour la carte famille nombreuse et pour certains tarifs de transport. Avec le développement des démarches administratives en ligne, comme pour le Revenu de solidarité active (RSA), il devient utile, voire indispensable, de savoir utiliser internet.
- **L'accès à internet ou comment favoriser la recherche d'emploi ?** La mise en ligne des offres d'emploi par Pôle emploi illustre le caractère incontournable de la maîtrise des outils technologiques. Plus d'une offre d'emploi sur trois n'est publiée que sur internet, les réponses à ces offres ne se faisant que par le web. Il est nécessaire, pour donner à tous les mêmes chances d'avoir accès à l'offre d'emploi, de permettre au plus grand nombre d'être équipé et connecté depuis leur domicile, d'éviter quotidiennement les déplacements sur les bornes de Pôle emploi et d'effectuer leurs recherches à domicile, en toute autonomie.
- **La formation numérique ou comment répondre aux besoins du marché de l'emploi ?** L'équipement est nécessaire mais il ne suffit pas. Un grand nombre de personnes victimes d'« exclusion numérique » ne sait pas utiliser les outils informatiques

4. Credoc, *Consommation et modes de vie*, « Les classes moyennes sous pression », mars 2009.

et l'internet. La Commission européenne estime que d'ici cinq ans, 90% des emplois nécessiteront des compétences numériques et que 60% des enfants aujourd'hui âgés de cinq ans occuperont des emplois qui n'existent pas encore actuellement. La formation aux outils informatiques et la qualification sont des enjeux essentiels pour s'intégrer au marché de l'emploi d'aujourd'hui et de demain et pour que les parents puissent accompagner l'apprentissage de leurs enfants.



L'accompagnement à la mise en œuvre de plus de dix projets innovants, l'organisation de deux journées d'échanges entre acteurs du numérique et de l'insertion ont montré que travailler sur l'appropriation numérique est une question complexe.

L'accompagnement aux usages numériques est à la fois spécifique à chaque personne (individualisation de la formation en fonction des besoins et intérêts spécifiques) et recouvre un champ très large (insertion professionnelle, insertion sociale, accès aux droits, recherche d'informations fiables, etc.).

C'est pour répondre aux besoins des personnes en situation d'insertion et aux retours d'expériences des experts de l'action sociale et du numérique que notre programme « Le numérique pour tous, TIC'Actives », développe des actions dirigées vers l'accessibilité, la formation numérique et la promotion des métiers du secteur numérique.

■ ■ ■ Les projets menés en 2010

- **Esp@ce mobile numérique (EP3M)** : accompagnement à la mise en route d'un bus de formation numérique, connecté à internet, sillonnant le pays Sud Charente. 1 500 visites en 2010.
- Intégration d'une **formation numérique** au sein d'un parcours d'accompagnement, destiné à la définition du projet professionnel et à la recherche d'emploi, dans un centre d'hébergement parisien de l'Association des Cités du Secours Catholique (ACSC). **Voir focus.**
- Conception d'une **formation-action** à destination des travailleurs sociaux d'un centre d'hébergement parisien de l'Association des Cités du Secours Catholique (ACSC) afin qu'ils mettent en place des ateliers collectifs autour du numérique dans le centre. **Voir focus.**
- **Accompagnement au développement d'une plateforme de formation numérique, pour la Mission locale de Toulouse (MLT)**, avec les acteurs de la formation et de l'insertion, pour les jeunes de 16 à 25 ans afin de favoriser leur sensibilisation et leur qualification au numérique.
- **Étude sur les espaces publics numériques (EPN) en quartiers prioritaires Politique de la ville** : identifier, analyser et valoriser les bonnes pratiques des EPN en quartiers politiques de la ville et encourager la création de synergies entre les acteurs du numérique et de la politique de la ville

- **Club informatique pénitencier (CLIP)**: accompagnement à la mise en œuvre d'une formation à la programmation d'un logiciel informatique auprès de personnes en situation de détention à Marseille
- Évaluation de l'expérimentation menée dans l'Eure: «équiper, former, connecter».

Voir focus.

- Réalisation, avec des étudiants de Centrale Paris, d'un logiciel d'apprentissage du numérique à destination des grands débutants qui pourrait être déployé dans des lieux d'accès public à internet.
- **RECODE**: accompagnement à la création d'une entreprise d'insertion visant à favoriser la reconversion de personnes du secteur industriel vers le secteur tertiaire en s'appuyant sur les technologies numériques. Roubaix.
- Accompagnement de l'association Réseau 2000 (Paris) à la **création d'une Unité de formation par l'apprentissage** (UFA) dédiée à la gestion électronique de documents (GED), nouveau métier accessible aux personnes peu qualifiées.
- **Étude sur les dispositifs innovants de culture numérique** proposés aux jeunes en insertion (20 sites), en partenariat avec l'association Cultures, Publics et Territoires, pour la DGCS et l'Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des chances.
- Animation d'une journée d'échanges de pratiques, **BarCamp**, entre animateurs d'Espaces publics numériques (EPN), formateurs numériques, entreprises et institutions sur les usages numériques à promouvoir pour favoriser l'insertion des publics. 100 participants, juin 2010. **Voir focus.**
- Organisation et animation d'une **conférence débat « Le numérique : quels leviers d'insertion professionnelle pour les femmes? »**, en collaboration avec Microsoft France et Force Femmes. 200 participants, décembre 2010.
- **Forum des usages coopératifs**: Coanimation, avec la ville de Brest, d'une table ronde sur l'e-inclusion. 500 participants, Brest, juin 2010.
- **Forum des Interconnectés**: organisation et animation de deux tables rondes: «L'internet social: quels enjeux? Pour qui, comment? Quelles limites?» et «L'évolution du rôle des EPN: quels besoins des publics? Comment y répondre?». 100 personnes, Lyon, décembre 2010. ■ ■ ■

Focus

« Former, équiper et connecter » des familles à très faibles revenus.

Évaluation de l'expérimentation du projet à l'Eure d'Internet, Eure.



L'ANSA a accompagné sur 2008-2010 un projet initié par le conseil général de l'Eure, en partenariat avec la Fondation d'entreprise Free et Microsoft France. Ce projet, A l'Eure d'Internet, relève le défi de l'accès à Internet mais aussi de l'usage des nouvelles technologies pour des familles à très faibles revenus.

L'expérimentation a permis de mettre à disposition un « pack numérique » contenant une connexion internet, un ordinateur à domicile et une formation aux usages de l'internet pour 10 € par mois pendant un an. 60 personnes isolées et familles à faibles ressources de la commune de Gaillon ont été bénéficiaires de ce dispositif. Le projet a été porté par l'Espace Condorcet, centre social de Gaillon.

Après deux ans de mise en œuvre, l'heure est à l'évaluation. Une équipe ad hoc de l'ANSA réalise l'évaluation du projet depuis juillet 2010 sur la base d'entretiens, auprès d'une trentaine de personnes, bénéficiaires du projet, salariés du centre social et du conseil général, formateurs et financeurs, et de données chiffrées issues des tableaux de pilotage.

DES ACTIONS AU PLUS PRÈS DU TERRAIN

Cette évaluation confirme le caractère indispensable de l'internet chez soi, ce qui nécessite un équipement et une connexion à moindre coût à domicile. Disposer d'un équipement, d'une connexion et d'une formation permet une réelle appropriation des outils numériques : plus besoin d'aller à 15 km pour aller à Pôle Emploi consulter les offres, possibilité d'échanger par chat avec ses enfants à distance, envoyer sa candidature par mail, trouver des « bons plans » pour faire des économies, remplir son dossier CAF, envoyer des photos aux proches à l'étranger, faire des recherches, etc.

L'évaluation pointe parallèlement certains écueils : une mise en œuvre trop lourde pour le porteur de projet en charge de la conduite et de la gestion administrative du dispositif, des problèmes techniques non anticipés, des factures importantes liées au triple play, etc.

L'ANSA accompagnera sur 2011-2012 le conseil général des Deux-Sèvres sur un projet du même type à destination des personnes en structures d'insertion par l'activité économique (SIAE). L'évaluation de l'expérimentation sur Gaillon a posé les bases pour construire le nouveau projet.

Focus

Journée d'échanges et de bonnes pratiques sur les usages e-inclusion dans les Espaces publics numériques (EPN)

Paris 11^e, juin 2010



Les Espaces publics numériques (EPN) sont des lieux mettant à disposition un accès et un accompagnement au numérique. Ces espaces, hébergés généralement dans les locaux d'associations ou d'organismes publics, sont actuellement en évolution. Rassemblant initialement des personnes (et notamment des jeunes) à la recherche d'un simple accès internet, ils attirent aujourd'hui des personnes de tout âge désireuses de se former, de participer à un projet numérique collectif ou de recevoir un appui dans l'utilisation

d'outils numériques utiles à leurs projets personnels.

Afin de diffuser les pratiques innovantes en la matière et de créer des synergies entre acteurs, l'ANSA a souhaité organiser une journée d'échanges de pratiques, le « BarCamp TIC'Actives », entre les porteurs et animateurs de ces EPN. Il s'agissait de :

- identifier et rencontrer sur 3 mois plus de 50 professionnels travaillant dans les EPN pour recueillir leurs besoins en matière de financement, partenariat, informations, etc. ;
- recenser les activités, les usages liés à l'insertion développés par les EPN et/ou avec leurs partenaires locaux et identifier les bonnes pratiques ;
- animer une journée d'échanges de pratiques rassemblant institutions, fondations et plus de 30 porteurs de projets.

La journée s'est composée d'un temps d'échanges informels (durant lequel les chargés de mission de l'ANSA ont joué le rôle de « relais » de l'information, des contacts, etc.) et de tables rondes thématiques. Ces tables rondes ont permis d'échanger sur les questions de financement et de communication. Un dossier regroupant la description des projets présentés a été transmis aux participants.

FOCUS

Appui à l'Association des Cités du Secours Catholique (ACSC) : former au numérique des personnes en centre d'hébergement. Siège de l'ACSC et Cité Saint Martin, Paris.

L'ACSC, fédération de centres d'hébergement, est un des lauréats de l'appel à projets TIC'Actives lancé par l'ANSA en 2009. Son projet se décline sur deux axes qui ont pour finalité commune la formation au numérique pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes hébergées. Ils s'appuient tous deux sur la dynamique collective.

Le premier axe est un « Parcours lié au projet professionnel » qui a lieu à Paris, pour des groupes de 10 personnes en recherche d'emploi, principalement des femmes hébergées dans les Cités. Le parcours dure cinq semaines, dont une semaine d'atelier numérique. Il comporte des ateliers de découverte métiers, de préparation à la recherche d'emploi, d'expression... À l'issue du parcours, la personne doit être prête à trouver un emploi ou une formation qui corresponde à son projet.

Le second axe est une formation à la médiation numérique pour les travailleurs sociaux. Ce projet pilote débouchera sur la mise en place d'ateliers numériques (initiation, accès aux droits, culture, communication) pour les personnes hébergées par la Cité Saint-Martin (Paris), centrés sur leurs besoins et animés par les travailleurs sociaux.

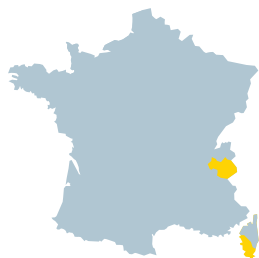
L'ANSA a travaillé depuis le début 2010 avec l'ACSC et ses partenaires. Le Parcours Emploi est soutenu par l'Union Européenne (FSE), Microsoft France et la Fondation d'entreprise FREE. La Fondation RATP a fourni des ordinateurs et des logiciels. Outre un appui financier, pour l'animation et la formation, l'ANSA a apporté un appui méthodologique sur différents axes : appui à la définition de critères d'évaluation, animation de réunions d'usagers, conception de la formation, coordination et mise en réseau de partenaires.

En termes de résultats :

- 50 personnes ont participé au Parcours Emploi en 2010, 90 au total sont attendues d'ici juin 2011.
- La formation coconstruite avec et pour les travailleurs sociaux a démarré en janvier 2011 suite à une année de conception/organisation. Les ateliers d'initiation au numérique de la Cité Saint-Martin seront lancés en avril 2011. Après une évaluation de l'action fixée entre juin et septembre, ils pourront être étendus à d'autres Cités courant 2012.

Mobilisation des usagers

L'ANSA a animé des réunions d'évaluation à mi-parcours à la fin de chaque session du Parcours Emploi avec les personnes concernées (les personnes hébergées). Ces réunions ont permis de faire le bilan du parcours, recueillir leurs remarques afin d'ajuster et d'améliorer le parcours (durée, thèmes d'intervention, pédagogie des intervenants...).



Rendre les aides sociales plus efficaces

Les aides locales, octroyées aux personnes aux revenus modestes par les collectivités territoriales, associations et établissements publics, représentent une part importante des ressources des foyers modestes (jusqu'à 20% des ressources⁵ pour les ménages sans revenus d'activité). Elles constituent une réponse significative à la précarisation d'une partie de la population.

Les évolutions législatives récentes et le contexte économique impactent fortement ces formes d'intervention. D'une part, la mise en œuvre du RSA suppose une adaptation des modalités d'attribution des aides (atténuation d'une logique de statuts pour renforcer une logique de revenus pondérés par la composition familiale). D'autre part, la crise économique a généré une recrudescence des demandes d'aides (notamment alimentaires et énergétiques⁶) et des impayés (notamment dans le logement social), ainsi que le développement des situations de surendettement (+15% entre 2008 et 2009).

Pour l'utilisateur comme pour le référent social, il existe de nombreuses solutions et initiatives à mobiliser sur un territoire. Mais comment s'y retrouver face à la complexité et à la multiplicité des dispositifs d'aides? Comment favoriser une approche globale des situations rencontrées par les personnes?

L'Agence nouvelle des solidarités actives valorise, dans les projets menés, une approche transversale des aides sociales à l'échelle d'un territoire ce qui nécessite de:

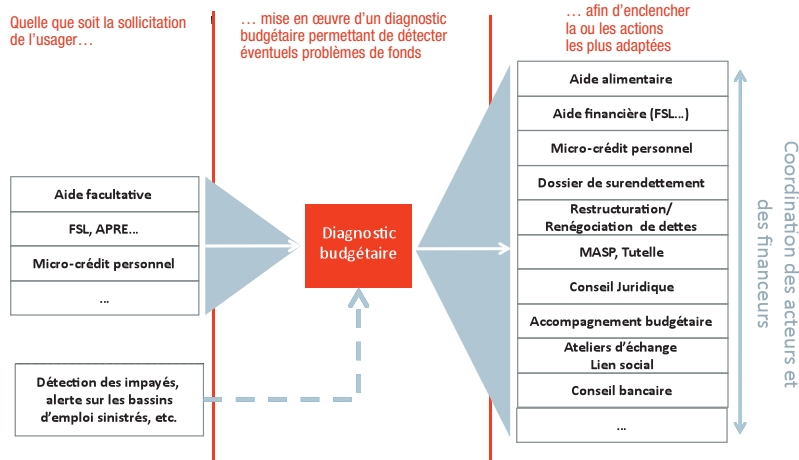
- renforcer l'articulation des aides avec les autres outils possibles (microcrédit personnel, dossier de surendettement, accompagnement budgétaire, etc.)
- associer tous les partenaires institutionnels et associatifs afin de garantir une mise en cohérence des dispositifs d'aide ainsi qu'une meilleure coordination entre acteurs,
- apporter un appui technique en ingénierie auprès des collectivités territoriales pour établir un diagnostic approfondi de l'existant et faire évoluer les dispositifs, les barèmes, les modes d'organisation ainsi que les pratiques locales.

50

5. Selon l'étude de D. Anne et Y. L'Horty, publiée en 2002, pour un ménage sans revenu qui percevrait la totalité des prestations auxquelles il a droit, ces aides représentent en moyenne un cinquième des ressources totales

6. L'ensemble des acteurs de l'insertion le constatent. Une étude de l'UNCCAS réalisée entre mai et juin 2010, relève que 60% des CCAS interrogés constatent une augmentation des demandes d'aides, jusqu'à 30% de plus, depuis fin 2008.

La coordination de l'action sociale pour l'inclusion financière



À partir de son expertise acquise sur le terrain et des temps de réflexion organisés avec différents acteurs (Conseils généraux, Caisse des Dépôts, CCAS, UNCCAS, Pôle Emploi, CAF, chercheur, entreprises, etc.), l'Agence nouvelle des solidarités actives a mené en 2010 des actions de mutualisation et de publication visant à permettre à tout organisme intéressé par l'organisation d'un dispositif d'aide d'échanger sur les bonnes pratiques locales, les outils et les modes d'organisation efficaces au bénéfice des personnes en difficulté budgétaire.

■ ■ ■ Les projets menés en 2010

- *Aides sociales : enjeux et pratiques locales*, publication, en partenariat avec le Groupe Chèque Déjeuner, d'un document pratique destiné aux décideurs des collectivités, élus et responsables de services, qui souhaitent mettre en place ou réformer un dispositif d'aide à la population. **Voir focus.**
- Organisation d'un atelier, le 17 novembre 2010, sur les enjeux et le fonctionnement des dispositifs d'aides locales visant à partager les bonnes pratiques et les outils sur le pilotage local et la coordination des dispositifs d'aides sociales entre acteurs. **Voir focus.**
- Appui au conseil général de Savoie pour identifier les pistes d'action permettant d'améliorer l'approche des problématiques budgétaires par les services sociaux. Des échanges avec les élus, les services et les travailleurs sociaux ont permis de dégager des pistes d'action pour 2011.
- Formation action auprès des travailleurs sociaux du conseil général de Corse du Sud pour renforcer et harmoniser les pratiques professionnelles sur les problématiques budgétaires. ■ ■ ■

7. Étude réalisée en 2008 par Solidarités actives : « Aides locales facultatives : recensement, analyse et impact au regard du déploiement du RSA, territoire d'Elbeuf, Seine Maritime » ; animation d'un groupe technique dans le cadre de la mission parlementaire : « Évolution des aides locales facultatives connexes aux minima sociaux pour préconisations autour des aides sociales et notamment sur l'information sur les dispositifs et des pistes de coordination des acteurs ».

8. Yannick L'Horty est Docteur en Sciences Économiques, chercheur au CEE, Centre d'Études pour l'Emploi, et Professeur à l'université Paris-Est Marne-la-Vallée

9. Fédération des Banques Françaises.

51

Focus

Animation d'un atelier d'échange sur les enjeux et pratiques des dispositifs locaux d'aides sociales

Organisé à Paris le 17 novembre 2010 à destination des cadres et techniciens des collectivités territoriales

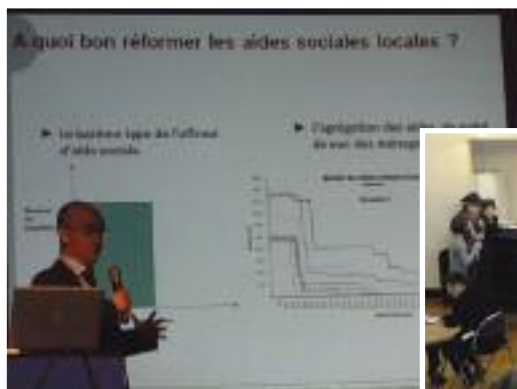
Avec l'augmentation de leurs contraintes budgétaires, les collectivités confrontées à des enjeux d'optimisation financière et d'efficacité de leurs dispositifs d'aides sociales.

C'est pour répondre aux besoins des acteurs de terrain (collectivités, établissements publics, associations etc..) de se mettre en relation avec des acteurs d'autres territoires, d'échanger et de partager des bonnes pratiques sur le pilotage local des dispositifs d'aides que l'ANSA a organisé un atelier d'échanges.

Les différents travaux menés par l'association sur le sujet⁷ ont permis de nourrir les réflexions et de mobiliser les personnes qualifiées afin d'aborder les enjeux des aides sociales sous des angles variés : Yannick L'Horty, chercheur au CEE⁸, l'association Cyprès d'aide aux personnes surendettées, un représentant de la FBF⁹, ainsi que Sylvie Desmarescaux, Sénatrice chargée en 2009 d'une mission parlementaire sur les droits connexes locaux.

Conçu comme un groupe d'experts élargi sur la question des aides sociales locales, cet atelier a impliqué des collectivités qui se sont engagées dans des démarches de rénovation de leurs dispositifs d'aide pour faire part de leurs expériences, des atouts ainsi que des conditions de réussite pour la mise en place d'initiatives et d'outils innovants.

Les échanges ont permis d'aborder particulièrement les enjeux de révision des barèmes d'aides sociales, les modalités d'élaboration de diagnostic de l'offre d'aides et des besoins sur un territoire ainsi que les enjeux d'information et de coordination entre acteurs.



Focus

Publication «Aides sociales - Enjeux et pratiques locales» sur les dispositifs d'aides

Étude réalisée avec le Groupe Chèque Déjeuner, publiée en octobre 2010 et destinée notamment aux décideurs, élus et responsables de services des collectivités.



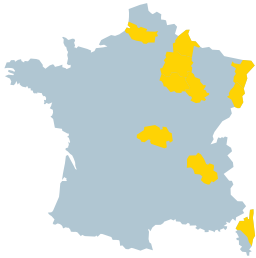
Fort de son expérience, l'Agence nouvelle des solidarités actives a formalisé à travers ce document les enseignements tirés des études et des projets opérationnels menés sur la thématique des aides sociales.

Dans cet ouvrage, l'ANSA propose des pistes pratiques pour rendre la gestion des aides plus efficace et répondre aux exigences de qualité et d'équité pour les usagers. Un responsable de collectivité locale pourra ainsi à la fois appréhender les enjeux actuels de l'organisation des aides sociales et identifier les éléments techniques du pilotage d'un dispositif d'aides, de la réalisation d'un diagnostic de territoire, de l'organisation du processus d'octroi d'une aide et

de sa mise en œuvre opérationnelle. Pour chaque étape du dispositif, des initiatives, des pratiques et des outils développés localement sont recensés et présentés.

- 10. CCAS: Centres Communaux d'Action Sociale
- 11. UNCCAS: Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale.

Pour ce travail, l'ANSA s'est appuyée sur un comité d'experts aux compétences diverses et complémentaires: directeurs insertion et élus chargés de la solidarité au sein de conseils généraux, responsables des aides sociales pour des CCAS¹⁰ ou des CAF, chercheurs, conseiller de l'UNCCAS¹¹, etc. L'ANSA a également recueilli les témoignages de nombreuses collectivités partenaires pour illustrer le document avec des pratiques locales pertinentes.



Prévenir les situations budgétaires difficiles et lutter contre le surendettement

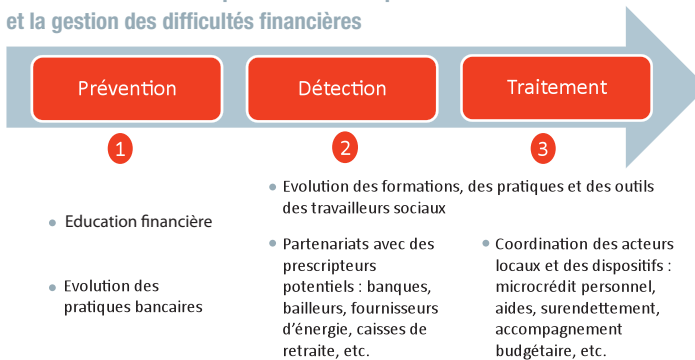
La crise économique et la forte hausse du chômage ont accentué les difficultés des particuliers à gérer leur budget. Une part croissante des ménages, y compris des personnes en activité (les « travailleurs pauvres ») peine à « boucler les fins de mois ». Cette situation se caractérise par une augmentation des impayés de loyers et d'autres charges courantes (l'électricité représente 15 % du budget des 20 % des ménages les plus modestes), une augmentation des demandes d'aides et des situations de surendettement (+ 46 % entre 2000 et 2009). Ces dernières sont bien souvent aggravées par le recours au « crédit facile » - crédit renouvelable - identifié, par défaut, comme un complément de ressources par les ménages.

Dans le même temps, certaines personnes en situation précaire se voient refuser l'accès à un crédit classique qui leur permettrait de mener des projets à même de renforcer leur insertion sociale et/ou professionnelle telle l'acquisition d'un véhicule ou l'inscription à une formation qualifiante.

Face à ces évolutions des publics et des situations rencontrés, il est nécessaire que la problématique du budget soit abordée, de manière transversale, dans les dispositifs de l'action sociale.

53

Trois niveaux d'actions pour améliorer la prévention et la gestion des difficultés financières



→ En 2010, l'Agence nouvelle des solidarités actives a renforcé ses liens avec des acteurs institutionnels, bancaires et associatifs afin de faire remonter et diffuser les enseignements des projets menés sur le terrain autour des problématiques budgétaires. L'ANSA a notamment travaillé avec la Caisse des Dépôts, le Centre National de la Fonction Publique Territoriale ainsi que 21 partenaires autour d'une réponse à un appel à projets européen sur l'éducation budgétaire et financière. Comme les années passées, ces actions ont bénéficié de l'expertise et du soutien bénévoles d'Annick Bidan de l'association Crésus Paris.

■ ■ ■ Les projets menés en 2010

- Appui au CCAS de Grenoble pour le développement d'une plateforme budgétaire, expérimentale et multipartenariale (action sociale, banques, bailleurs, fournisseurs d'énergie, etc.), accessible à tous et permettant de dispenser des conseils avisés aux personnes pour détecter, prévenir et répondre à leurs difficultés budgétaires.
- Accompagnement du conseil général de la Somme dans le développement et la mise en place d'un dispositif de microcrédit personnel sur deux territoires tests avant l'extension à l'ensemble du département. **Voir focus.**
- Coconstruction, avec les correspondants des directions régionales de la Caisse des Dépôts, d'un kit d'outils et d'une méthodologie pour consolider l'animation et le pilotage local des dispositifs de microcrédit personnel.
- Réalisation d'une étude permettant au conseil général de l'Allier d'analyser les dispositifs de microcrédit personnel existant sur son territoire, de positionner le microcrédit personnel dans sa politique d'insertion sociale et d'appréhender ses modalités d'interventions possibles pour développer l'offre et l'accès à cet outil sur son territoire.
- Appui au conseil général de Haute-Corse: consolidation des mesures d'accompagnement social personnalisé (MASP) et organisation de la collaboration entre les travailleurs sociaux des équipes territoriales.
- Élaboration et animation, pour le Centre National de la Fonction Publique Territoriale, d'une journée d'étude sur le surendettement des particuliers à destination des cadres et élus de l'action sociale. 14 décembre 2010 (1^{re} journée d'un cycle à poursuivre en 2011 sur les problématiques budgétaires des particuliers: microcrédit personnel, aides sociales, etc.)
- Formation, pour le Centre National de la Fonction Publique Territoriale, sur le surendettement des particuliers (contexte, cadre légal et procédure), à destination de travailleurs sociaux, en Champagne Ardennes.
- Poursuite du développement d'une application informatique métier d'instruction et de suivi du microcrédit personnel avec l'appui, en mécénat de compétence, de la société Expertime. En 2010, l'application a été testée par le CCAS de Grenoble et Crésus Alsace. ■ ■ ■

54

Focus

Microcrédit personnel dans la Somme: appui à la préparation et au développement du dispositif

En partenariat avec la Caisse des Dépôts et le conseil général de la Somme, de mai 2010 à février 2011, pour favoriser l'inclusion financière.

Dans le cadre de ses actions de lutte contre l'exclusion financière et bancaire des particuliers, le conseil général de la Somme a souhaité développer un dispositif de microcrédit personnel en s'appuyant sur les dispositifs et les acteurs locaux existants. L'objectif était de permettre un accès harmonisé au microcrédit personnel à l'ensemble de la population du département et d'articuler cet outil avec les dispositifs existants d'aides facultatives, d'accompagnement budgétaire et de traitement des situations de surendettement.

L'ANSA a appuyé le conseil général lors des trois phases du projet.

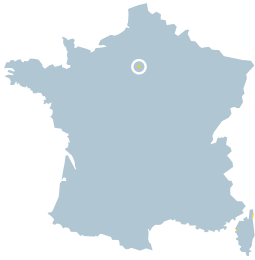
- Analyse de l'existant: l'ANSA a rencontré les acteurs locaux du microcrédit personnel et du surendettement sur le territoire départemental (associations, CCAS, banques, Banque de France...). Cette démarche a permis de partager un diagnostic des dispositifs et des pratiques existants, de mettre en exergue les enjeux et de fournir des éléments techniques pour permettre aux élus et à la direction de définir les orientations stratégiques et la stratégie de déploiement du microcrédit personnel dans la Somme.

PRÉVENIR LES SITUATIONS BUDGÉTAIRES DIFFICILES ET LUTTER CONTRE LE SURENDETTEMENT

- Développement du dispositif sur deux territoires tests retenus (Amiens Sud et Villers Bocage-Corbie-Boves). Sur la base de son expertise et de son expérience sur le sujet, l'ANSA a contribué aux dimensions opérationnelles suivantes :
 - préciser les modalités de fonctionnement avec les partenaires bancaires,
 - élaborer, en lien avec les travailleurs sociaux et l'équipe centrale, les procédures et les outils permettant de mettre en place le dispositif (organiser l'accueil du public, l'orientation par l'ensemble des travailleurs sociaux, l'instruction des dossiers de microcrédit personnel par un travailleur social spécialisé et le suivi des dossiers),
 - accompagner la conduite du changement avec les travailleurs sociaux,
 - élaborer les documents de communication auprès du public,
- Sur la base de ces travaux, l'ANSA accompagne le conseil général en 2011 dans la préparation du déploiement du dispositif sur l'ensemble du département.



« Sur l'utilité de la démarche, pour moi, il y a deux sillons. Pour le côté personnel, ça m'a apporté de l'apaisement et de la sérénité intérieure. Mais, au niveau du changement politique, c'est un peu des coups d'épée dans l'eau. »



Lutter contre le mal-logement

Depuis plus de dix ans, l'État s'est attaché à favoriser l'accès au logement par divers dispositifs législatifs, dont certains relativement emblématiques. C'est le cas de la loi SRU (solidarité et renouvellement urbains), en 2000, qui a notamment introduit un seuil minimal de logements sociaux pour certaines communes sous conditions de nombre d'habitants. C'est le cas également de la loi instituant le droit au logement opposable, votée en 2007.

Le gouvernement a également lancé un chantier prioritaire 2008-2012 pour la prise en charge des personnes sans abris ou mal logées.

Force est de constater que ces politiques sont nécessaires mais encore insuffisantes au regard de la situation du logement en France: selon le dernier rapport de la Fondation Abbé Pierre¹², 3,6 millions de personnes sont aujourd'hui dans une situation aiguë de mal-logement. Les réalités recouvertes par ce chiffre sont diverses - absence de logement, difficultés d'accès, mauvaises conditions d'habitat, mauvaises conditions de maintien, ou « assignation à résidence » - mais toutes représentent un risque majeur pour la cohésion sociale.

56

→ En 2010, l'Agence nouvelle des solidarités actives s'est attachée à investir le champ du logement sur deux thématiques: le logement des jeunes d'abord, un domaine marqué par un décalage important entre les spécificités du public (absence de revenus, mobilité, séjours courts) et l'offre de logements (taille du parc, niveaux de loyer...); la précarité énergétique ensuite, qui est à la croisée des problèmes de mal-logement, de santé et de surendettement. Ces deux sujets nécessitent un travail particulièrement poussé sur les partenariats, seul véritable levier d'action par la conjonction des moyens.

FOCUS

Appui à la coordination et au pilotage du projet AgiLoJe – Agir pour le Logement des Jeunes

Appui aux cinq associations portant le projet au niveau national et aux associations le portant localement, janvier 2010 – en cours



la problématique du logement des jeunes.

L'expérimentation AgiLoJe, issue d'un appel à projet du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse, vise à améliorer et à sécuriser l'accès au logement des jeunes de 16 à 30 ans en insertion professionnelle. Il s'agit de créer des plateformes multipartenariales réunissant des acteurs de l'hébergement, du logement et de l'insertion, et de sensibiliser les décideurs politiques à

AgiLoJe est porté par un comité de pilotage national regroupant cinq associations: le CNML (Conseil national des Missions locales), la FAPIL (Fédération des associations pour la promotion et l'insertion par le logement), la Fédération des PACT, l'UNHAJ (Union nationale pour l'Habitat des jeunes) et l'UNCLAJ (Union nationale des comités locaux pour le logement autonome des jeunes). Leurs relais locaux portent le projet sur sept territoires: Ariège, Deux-Sèvres, Indre-et-Loire, Pays Basque, Reims, Arrondissement de Saint-Omer, Tarn-et-Garonne.

12. Rapport de la Fondation Abbé Pierre sur le mal-logement, 2011.

AgiLoJe réunit de nombreux acteurs, sur des territoires aux situations spécifiques. Cette diversité enrichit le projet mais complexifie sa mise en œuvre. L'Agence nouvelle des solidarités actives joue un rôle de facilitateur, se positionnant en appui à la coordination et à l'animation du projet. Elle fait le lien entre le comité de pilotage national et les sept territoires et favorise les échanges et le partage de bonnes pratiques entre les sites par la mise en place d'outils dédiés.

Outre ces cinq associations et leurs relais locaux, des partenariats ont été noués par ces derniers dans chaque territoire avec des acteurs de l'hébergement, du logement et de l'insertion, des collectivités territoriales et des bailleurs publics ou privés.

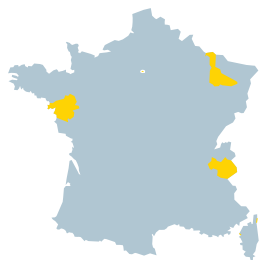
L'expérimentation AgiLoJe est évaluée par le CREDOC (Centre de recherches pour l'étude et l'observation des conditions de vie).

L'expérimentation prendra fin en décembre 2011, mais des résultats significatifs sont déjà observables. Ainsi, chaque territoire a constitué une plateforme multipartenariale, selon ses spécificités propres. 700 jeunes ont intégré le projet et les porteurs locaux déploient des actions innovantes pour les accompagner vers et dans le logement.



CC saigneurdeguerre

« Si on n'est pas au courant des services, on ne les utilisera pas. »



Réduire les inégalités de santé

D'après le rapport de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) « L'état de santé de la population en France - Suivi des objectifs annexés à la loi de santé publique » parue en 2010, « À âge et à sexe égal », l'existence et l'importance des problèmes de santé sont d'abord liés à la position sociale et au niveau d'études. Tous les indicateurs montrent l'importance de la catégorie professionnelle ou du niveau d'études. « Ces disparités sont liées à un ensemble de facteurs combinés, qui tiennent à des différences tant en matière d'exposition aux risques que d'environnement ou de comportements socioculturels. »

L'ANSA, a, depuis son origine, cherché à améliorer l'accès aux soins et à lutter contre les inégalités de santé par la réalisation d'études, d'expérimentations et l'accompagnement de politiques publiques locales.

58

■ ■ ■ Les projets menés en 2010

- Évaluation des centres de santé : réalisation d'une étude, Précarré, sur l'efficacité de la forme d'organisation « centre de santé » en termes de prévention pour des populations urbaines en situation de précarité, pour l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé - INPES.
- Appui à la mise en œuvre d'une expérimentation pour la promotion d'une alimentation équilibrée pour les enfants en bas âge. **Voir focus.**
- Accompagnement de l'expérimentation du contrat à vocation sociale (CVS), évaluation et perspectives ; mise en place d'activités en milieu professionnel pour des bénéficiaires du RSA rencontrant des problèmes de santé à Saint-Jean-de-Maurienne – conseil général de Savoie, 2010 . **Voir focus.** ■ ■ ■

Focus

Concevoir une expérimentation pour la promotion d'une alimentation équilibrée pour les enfants en bas âge

Expérimentation sur trois sites pilotes, Nantes, Nancy, Paris 13^e, en partenariat avec la Croix Rouge Française et Blédina, janvier 2010 - en cours

En France, 100 000 enfants naissent chaque année sous le seuil de pauvreté et présentent le risque d'être confronté à des problèmes de santé liés aux déséquilibres de leurs apports alimentaires. Face à cette situation, plusieurs partenaires, institutionnels, industriels et associatifs, ont souhaité mettre en œuvre un projet de santé publique, formalisant cet engagement en juin 2010 par un Protocole d'accord.

Ce projet vise à améliorer la situation nutritionnelle des enfants de moins de deux ans issus de familles en situation de pauvreté. Il se décline en trois axes :

- Éducation des familles à la nutrition infantile,
- Accès aux produits : bons de réduction sur les produits de nutrition infantile, et, à terme sur les fruits et légumes,
- Savoirs : évaluation des dispositifs expérimentaux.

Il repose sur une démarche d'expérimentation sociale qui nécessite le déploiement puis l'évaluation sur sites pilotes, en vue d'une éventuelle généralisation.



L'Agence nouvelle des solidarités actives participe au pilotage du projet et apporte son appui sur :

- la conduite globale du projet : analyse des risques, apport de son expertise dans la gestion d'expérimentations et de projets innovants,
- la mise en œuvre opérationnelle : formulations de recommandations et appui au déploiement sur les sites pilotes ; participation à la définition des conditions d'évaluation du dispositif,
- la mutualisation des expérimentations des 3 sites pilotes et la capitalisation des outils, notamment en vue d'une potentielle généralisation : animation des séances de mutualisation et d'échanges de pratiques, consolidation des choix et orientations pris sur le projet.

Les partenaires du projet, signataires du protocole d'accord

- Croix-Rouge française
- Blédina
- Groupe Chèque Déjeuner
- Danone Communities
- Agence nouvelle des solidarités actives
- Martin Hirsch, vice président de la chaire Entreprise et pauvreté d'HEC
- Société française de Pédiatrie
- Association Française de Pédiatrie Ambulatoire
- Caisse Nationale des Allocations Familiales
- Unis-cité
- Secours Catholique

La Caisse des Dépôts et Consignations apporte un soutien financier.

Où en sommes-nous ? Les actions 2010 ont porté sur la conception et l'organisation du projet au niveau national. Les partenariats, pour pouvoir inscrire les familles dans le projet (Cnaf et Groupe Chèque Déjeuner), sont en cours de finalisation.

Les sites pilotes ont été identifiés et les acteurs clés de terrain mobilisés (Caf, conseil général, structures Croix Rouge au niveau local.), pour un lancement du dispositif à Nancy et Nantes en avril-mai 2011 et à Paris 13^e en septembre 2011.

Entretien avec Benjamin Cavalli, chef de projet à la Croix-Rouge française



« Le projet d'accompagner les familles en situation de précarité dans leurs pratiques nutritionnelles est le fruit de rencontres entre la Croix Rouge, Danone, Martin Hirsch et l'Agence nouvelle des solidarités actives fin 2008.

Concrètement, le projet consiste à prodiguer aux familles des conseils pour l'alimentation des petits, et à leur donner accès à des produits de qualité, que ce soit dans les magasins conventionnels ou via des circuits courts pour les fruits et légumes. Le projet s'appuie sur un modèle économique innovant (logique de social business) et pérenne. L'étude Abéna¹³ met en évidence que les familles qui bénéficient de l'aide alimentaire ont souvent des problèmes nutritionnels. Mais, au-delà de ce constat, on ne connaît pas, de manière scientifique, la situation nutritionnelle des enfants en situation de pauvreté. Pour la Croix Rouge, il est donc essentiel d'expérimenter et d'évaluer le dispositif qui sera proposé à ces familles avant de le généraliser. Dans ce domaine, l'ANSA a une vraie expertise sur l'expérimentation sociale, la méthodologie, la collaboration avec des acteurs locaux et avec les pouvoirs publics.

Le projet rassemble des acteurs qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble. L'ensemble des partenaires du projet partagent les mêmes objectifs, cependant cette coopération nécessite de la souplesse, de la réactivité, une aptitude à appréhender des problèmes complexes et à les rendre accessibles à tous. Par exemple, le projet amène à faire travailler sur le même sujet des associations de promotion de l'allaitement et des industriels. »

13. Étude Abéna 2004-2005 ; « Comportements alimentaires et situations de pauvreté. Aspects socio-anthropologiques de l'alimentation des personnes recourant à l'aide alimentaire en France » ; Institut de veille sanitaire. <http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/074000728/0000.pdf>.

FOCUS

Proposer une activité professionnelle à des personnes présentant de graves difficultés de santé : accompagnement de l'expérimentation du contrat à vocation sociale (CVS), évaluation et perspectives

Activités en milieu professionnel pour des bénéficiaires du RSA rencontrant des problèmes de santé à Saint-Jean-de-Maurienne – conseil général de Savoie, 2010



Les difficultés de santé représentent un frein à l'insertion des personnes les plus éloignées du marché du travail, notamment parce que les dispositifs d'insertion professionnelle classique (IAE, contrats aidés...) ne sont pas adaptés à ces publics. Ces personnes peuvent avoir le statut de travailleur handicapé, sans être bénéficiaire de l'Allocation adulte handicapé (AAH) et n'ont un accès que marginal aux accompagnements spécifiques pour travailleurs handicapés.

Sur la base de ces constats, une nouvelle réponse, le contrat à vocation sociale, a été expérimentée à Saint-Jean-de-Maurienne, qui permet à ces personnes de réaliser quelques heures d'activité par semaine en milieu professionnel

ordinaire. Il ne s'agit pas d'un contrat de travail classique ou aidé mais d'une formule plus souple qui permet de réaliser des activités rémunérées par un pécule au sein des équipes de la mairie, avec un accompagnement social-santé renforcé.

60 L'ANSA a accompagné depuis 2008 le conseil général de Savoie pour la définition puis la mise en œuvre de cette expérimentation.

Le CVS a été mis en place grâce à un partenariat entre le conseil général de Savoie (ingénierie de l'expérimentation et accompagnement social des bénéficiaires), la Ville de Saint-Jean-de-Maurienne (accueil des bénéficiaires dans les services de la mairie et accompagnement à la réalisation des activités) et l'État (financement du pécule qui rétribue les activités).

En 2010, l'ANSA a apporté un appui technique et méthodologique pour la poursuite et le développement de l'expérimentation et a réalisé une évaluation à mi-parcours de l'expérimentation, grâce à des entretiens avec toutes les parties prenantes du projet (professionnels de l'accompagnement, tuteurs à la mairie, élus, bénéficiaires), qui a permis de mettre en avant les points suivants :

- l'impact positif très fort sur la remobilisation et le bien-être des bénéficiaires,
- la souplesse du contrat qui permet de s'adapter aux capacités des personnes et à leurs difficultés de santé,
- la capacité d'un milieu de travail ordinaire d'accueillir des personnes en difficulté,
- la reconnaissance de l'utilité et de la place de ces personnes dans un collectif de travail ordinaire.

Un atelier de l'Agence nouvelle des solidarités actives, lieu d'échange entre professionnels, a été consacré au CVS le 6 mai 2010 : « Accompagnement RSA et actions d'insertion face aux difficultés de santé : quelles solutions ? ».

« Avec mes problèmes de santé, quel employeur voudra bien de moi ? »

PERSPECTIVES 2011

*«Ce serait le rêve si on avait
des réunions d'information
sur le RSA suivies de rencontres
avec des employeurs !»*

S'adapter, de façon réactive et solidaire, aux besoins des personnes et aux évolutions de la société

En cinq ans d'existence « associ-active », nous avons expérimenté, accompagné, développé et évalué de nombreux projets au service de nos objectifs de lutte contre l'exclusion sociale.

2011 s'inscrit dans cette continuité et cette volonté de contribuer à un mieux aller social :

- améliorer dispositifs et politiques publiques, en favorisant le travail entre acteurs de différentes cultures, du public au privé, du local au national, de l'usager au décideur,
- convaincre de la pertinence de la méthode d'expérimentation sociale en insistant sur les conditions de reproductibilité de tout projet mis en œuvre,
- développer notre fonction ressources notamment par le biais des Ateliers, des Labos, des forums d'échanges et de journées de formation,
- renforcer nos partenariats et créer les alliances nécessaires pour relever les défis de la lutte contre la pauvreté et du respect de la dignité humaine.

62

Sans prétendre à l'exhaustivité, les pistes d'action ci-dessous nous tiennent à cœur.

Nous nous investirons dans les champs de la réforme des politiques du logement et de l'hébergement, de l'Allocation aux adultes handicapés et bien entendu, nous continuerons à chercher à améliorer le dispositif du Revenu de solidarité active.

Nous accompagnerons les départements qui souhaitent bénéficier de notre expérience pour développer leur politique d'insertion et la contractualiser au sein des Pactes territoriaux d'insertion (PTI) ; nous mènerons avec ces collectivités ainsi qu'avec les Régions, les intercommunalités et les villes des projets favorisant l'émergence de nouveaux services en direction des populations les plus démunies (accès aux soins, accueil des enfants, etc.).

Nous rechercherons des terrains d'application pour les pistes d'expérimentation identifiées au sein des Labos de l'Ansa en 2010.

Notre expertise sur la prévention des risques au surendettement nous invite à travailler auprès des jeunes, à développer les plateformes « budgétaires » et favoriser le maillage des dispositifs pour mieux prévenir les difficultés financières des ménages.

Appuyés par des chercheurs, nous sommes à la recherche d'institutions convaincues de la nécessité d'harmoniser de manière concertée les aides sociales dites facultatives.

En ce qui concerne l'accès au numérique, pour éviter de laisser au bord de cette « autoroute de l'information » une partie des citoyens, nous continuerons à démontrer l'importance du projet « équiper, connecter, former » et à soutenir les acteurs impliqués.

Au plus proche des personnes, nous poursuivrons nos efforts pour défendre par la preuve la pertinence de leur participation à l'élaboration des dispositifs qui les concernent. Et nous chercherons à promouvoir de nouvelles formes de dialogue pour construire les politiques sociales.

Au-delà du territoire national, nous re-questionnerons nos modèles grâce aux partenariats tissés à l'échelon européen voire intercontinental. Nous prolongerons, par exemple, le projet «Hope in stations» pour améliorer les services rendus aux personnes en errance dans les gares de sept pays. De plus, nous rechercherons des pistes d'insertion professionnelle auprès des employeurs présents sur les territoires économiques des gares.

À travers tous ces projets, nous nous inscrivons dans l'objectif européen du calendrier 2020, «innover par la preuve», et nous répondrons aux appels à projets lancés à ce titre par la Commission européenne.

Enfin, nous saurons rester à l'écoute des besoins des personnes et des évolutions de la société pour adapter, de façon réactive et solidaire, notre action.

ANNEXES

Index des projets par territoire

Aisne

Appui méthodologique et technique à l'évolution de la politique d'insertion du conseil général en vue de la réalisation du Plan départemental d'insertion (PDI).

Allier

Analyse des dispositifs de microcrédit personnel existant sur le territoire et préconisations pour intégrer le microcrédit personnel dans la politique d'insertion sociale du conseil général.

Alsace

Poursuite du développement d'une application informatique, testée par l'association Crésus Alsace, d'instruction et de suivi du microcrédit personnel avec l'appui, en mécénat de compétence, de la société Expertime.

Bouches-du-Rhône

Club informatique pénitentier (CLIP) : accompagnement à la mise en œuvre d'une formation à la programmation d'un logiciel informatique de personnes en situation de détention à Marseille.

Champagne-Ardennes

Formation à destination de travailleurs sociaux : le surendettement des particuliers (contexte, cadre légal et procédure), pour le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT).

Charente

Analyse de la mise en œuvre du RSA : diagnostic avec les équipes de terrain et analyse des contrats d'engagements réciproques et du fonctionnement des équipes pluridisciplinaires en vue de la préparation du pacte territorial pour l'insertion 2011-2013.

Espace mobile numérique (EP3M) : accompagnement à la mise en route d'un bus, connecté à internet, de formation numérique sillonnant le pays Sud Charente.

Appui à la mise en œuvre des actions du PTI 2009-2010, et à la définition des axes du PTI 2011-2013.

Cher

Accompagnement à la mise en place des équipes pluridisciplinaires avec les usagers.

Élaboration du PTI : assises de l'insertion, animation groupes de travail, participation des usagers.

Corse-du-Sud

Accompagnement à l'élaboration du plan emploi 2010-2012 dans le cadre de la réforme des contrats aidés.

Formation action auprès des travailleurs sociaux du conseil général pour renforcer et harmoniser les pratiques professionnelles sur les problématiques budgétaires.

Deux-Sèvres

Appui à la mise en œuvre d'un plan d'action pour passer du RMI-API au RSA à partir de l'analyse de l'existant et des enseignements de l'expérimentation.

PTI : cadrage et pilotage, préparation et animation de groupes de travail notamment sur l'implication des entreprises.

Eure

Évaluation de l'expérimentation du projet « équiper, former, connecter au numérique » 60 familles à revenus modestes.

Finistère

Forum des usages coopératifs : coanimation, avec la ville de Brest, d'une table ronde sur l'e-inclusion en juin 2010.

Haute-Corse

Assistance technique pour la finalisation du pacte territorial pour l'insertion avec l'ensemble des partenaires du département.

Appui à la consolidation des mesures d'accompagnement social personnalisé (MASP) et à l'accompagnement au changement auprès des travailleurs sociaux des équipes territoriales.

Haute-Garonne

Mission locale de Toulouse : accompagnement au développement d'une plateforme de formation numérique pour les jeunes de 16 à 25 ans.

Hérault

Organisation du dispositif participatif : formation à la mobilisation des usagers, appui à la mise en œuvre des équipes pluridisciplinaires. Étude des modalités de partenariat entre le conseil général, les Maisons de l'emploi et les PLIE.

Isère

Appui au CCAS de Grenoble pour le développement d'une plateforme budgétaire, expérimentale et multipartenariale (action sociale, banques, bailleurs, fournisseurs d'énergie, etc.) pour détecter, prévenir et répondre aux difficultés budgétaires des personnes.

Poursuite du développement d'une application métier, testée par le CCAS de Grenoble, d'instruction et de suivi du microcrédit personnel avec l'appui, en mécénat de compétence, de la société Expertime.

Maine-et-Loire

Appui méthodologique et à l'animation du processus d'élaboration du PTI.

Manche

Cadrage, diagnostic, animation des groupes de travail dans le cadre de l'élaboration du PTI.

Mayenne

Appui à l'élaboration du PTI et organisation des assises de l'insertion, construites autour d'ateliers de travail et de débat sur les politiques d'insertion.

Meurthe-et-Moselle

Appui à la mise en œuvre du RSA pour définir et mettre en place une organisation avec le conseil général et ses partenaires de l'insertion. Organisation de la participation des usagers aux équipes pluridisciplinaires et mise en place de journées d'accueil et d'orientation des bénéficiaires.

Étude : état des lieux des ateliers et chantiers d'insertion, analyse de la démarche de conventionnement à l'évaluation et recommandations.

Accompagnement à l'élaboration du pacte territorial pour l'insertion 2010-2013

Nord

RECODE : accompagnement à la création d'une entreprise d'insertion de reconversion de personnes du secteur industriel vers le secteur tertiaire en s'appuyant sur les technologies numériques, Roubaix.

Pas-de-Calais

Formation des travailleurs sociaux au déploiement du RSA. Présentation des dispositions nationales et des adaptations locales.

Élaboration des pactes locaux d'insertion.

Appui et conseil sur la mise en place de l'aide personnalisée de retour à l'emploi et sur la réforme des contrats aidés dans la perspective de l'élaboration des PDI/PTI.

Paris

Réso-Com : animation d'un réseau de parrainage dans les métiers de la communication, destiné aux bénéficiaires du RSA demandeurs d'emploi.

Index des projets par territoire

68

Intégration d'une formation au numérique au sein d'un parcours d'insertion professionnelle dans un centre d'hébergement de l'Association des Cités du Secours Catholique (ACSC).

Conception d'une formation-action pour les travailleurs sociaux d'un centre d'hébergement de l'Association des Cités du Secours Catholique (ACSC) afin de mettre en place des ateliers collectifs autour du numérique.

Accompagnement de Réseau 2000 (association de formation) à la création d'une Unité de Formation par Alternance (UFA) aux métiers du numérique dédiée à la gestion électronique de documents (GED).

Rhône

Forum des Interconnectés à Lyon : organisation et animation de deux tables rondes sur « l'internet social : quels enjeux ? Pour qui, comment ? Quelles limites ? » et sur « l'évolution du rôle des EPN : quels besoins de publics ? Comment y répondre ? ». Décembre 2010.

Savoie

Appui des coordonnateurs cohésion sociale dans l'animation locale de la politique d'insertion : coconstruction de la méthodologie et des outils d'animation des commissions territoriales d'insertion.

Animation d'une formation-action des référents cohésion sociale chargés de l'animation des groupes de bénéficiaires RSA.

Appui au conseil général pour identifier les pistes d'action pour améliorer l'approche des problématiques budgétaires par les services sociaux.

Accompagnement de l'expérimentation, à Saint-Jean-de-Maurienne, du contrat à vocation sociale, proposant une activité professionnelle à des personnes présentant de graves difficultés de santé. Évaluation et perspectives.

Seine-Maritime

Appui méthodologique sur la constitution des PTI.
Appui à la formalisation de la Convention Annuelle d'Objectifs et de Moyens et construction du processus de mise en œuvre du contrat unique d'insertion dans les associations et chantiers d'insertion.

Somme

Appui méthodologique à l'expérimentation « Mobilité solidaire » pour les personnes peu ou pas mobiles à faibles ressources.

Accompagnement du conseil général dans le développement et la mise en place d'un dispositif de microcrédit personnel sur deux territoires tests avant l'extension à l'ensemble du département.

Vienne

Appui à la mise en œuvre d'un plan d'action pour passer du RMI-API au RSA à partir de l'analyse de l'existant et des enseignements de l'expérimentation.

PTI : cadrage et pilotage, préparation et animation de groupes de travail.

Dom-Com

Guadeloupe

Appui à l'Agence départementale d'insertion (ADI) dans la définition et l'organisation du dispositif RSA, à partir des caractéristiques du RSA outre-mer et des retours d'expériences de métropole. Construction d'un référentiel d'orientation *ad hoc*.

Animation de trois sessions de formation d'une semaine pour préparer les équipes de l'ADI, du conseil général et leurs partenaires à la mise en œuvre de la loi généralisant le RSA et réformant les politiques d'insertion.

Guyane

Animation de deux sessions de formation d'une semaine sur le rôle et les missions du référent

unique et l'articulation avec les différents parcours d'accompagnement proposés dans le cadre du RSA et du CUI.

Martinique

Mise en place du RSA, en partenariat avec le CNFPT : construction de la démarche projet, définition des instances de gouvernance.

Animation de deux sessions de formation d'une semaine sur le rôle et les missions du référent unique et l'articulation avec les différents parcours d'accompagnement proposés dans le cadre du RSA et du CUI.

Information et formation des différents acteurs sur le dispositif RSA/CUI, apport de bonnes pratiques repérées dans les expérimentations.

Saint-Martin

Animation d'une formation d'une semaine pour préparer les équipes de la Collectivité de Saint-Martin et ses partenaires à la mise en œuvre de la loi généralisant le RSA et réformant les politiques d'insertion.



Région Île-de-France

Formation « Politiques sociales et Application de la loi du 1^{er} décembre 2008 », auprès d'élèves assistants sociaux. Institut régional du travail social (IRTS) d'Île-de-France.

Projets à l'échelle nationale

Étude sur les espaces publics numériques (EPN) en quartiers prioritaires Politique de la ville.

Réalisation avec des étudiants de Centrale Paris d'un logiciel d'apprentissage du numérique à destination des grands débutants qui pourrait être déployé dans des lieux d'accès public à internet.

Formation de trois jours auprès de cadres de collectivités territoriales et de référents sur les partenariats et l'accompagnement interinstitutionnel dans le cadre du RSA (ENACT, Angers).

Actualisation du « Code contre des droits contre l'exclusion », avec les associations Droit d'urgence et Emmaüs France ; Éditions Dalloz.

Organisation d'ateliers d'échanges pour le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse (FEJ).

Participation à l'organisation du séminaire « La cohésion sociale par ses instruments » de la DGCS et du CAS (Centre d'Analyse Stratégique).

« Accompagnement RSA et actions d'insertion face aux difficultés de santé : quelles solutions? », organisation en mai 2010 d'un atelier.

Évaluation qualitative du RSA au niveau national : constitution et animation de deux groupes de bénéficiaires du RSA, à Vaulx-en-Velin et à Paris, afin de recueillir leurs témoignages et perceptions du dispositif RSA et d'alimenter les travaux du Comité national d'Évaluation.

Préparation et coanimation, avec la Direction générale de la cohésion sociale, des travaux d'amélioration du RSA.

Pour la Direction générale de la cohésion sociale : appui dans la mise en œuvre de quatre des dix mesures du plan d'amélioration du RSA.

« Les pactes territoriaux pour l'insertion : de la négociation à la réalisation » : organisation et animation en octobre 2010 d'un atelier,

ouvert à tous les départements, consacré à l'élaboration et la mise en œuvre des PTI.

Publication d'une contribution sur l'élaboration et la mise en œuvre des pactes territoriaux pour l'insertion à destination des professionnels souhaitant s'engager dans une telle démarche.

Organisation d'un atelier, le 17 novembre 2010, sur les enjeux et le fonctionnement des dispositifs d'aides locales visant à partager les bonnes pratiques et les outils sur le pilotage local et la coordination des dispositifs d'aides sociales entre acteurs.

Publication, en partenariat avec le Groupe Chèque Déjeuner, de l'ouvrage *Aides sociales : enjeux et pratiques locales*, destiné aux décideurs des collectivités, élus et responsables de services,

Index des projets par territoire

- qui souhaitent mettre en place ou réformer un dispositif d'aide à la population.
- Construction de modules de formation RSA pour le CNFPT : document d'ingénierie sociale, composé de fiches de contexte législatif et réglementaire du RSA et du CUI, permettant l'appropriation des mesures et de leurs marges de manœuvre locales.
- Coordination, avec le Conseil national des missions locales (CNML), de l'expérimentation nationale sur l'accès à l'apprentissage et la prévention des ruptures des jeunes apprentis en France.
- Appui à la coordination et au pilotage d'une expérimentation du fonds jeunes visant à améliorer l'accès au logement des jeunes de 16-30 ans en insertion professionnelle sur sept territoires.
- 100 000 Rencontres Solidaires : programme de mise en relation entre des salariés d'entreprises et des demandeurs d'emploi (dont bénéficiaires du RSA) afin de les aider dans leur recherche d'emploi. Projet mené en partenariat avec l'association Club Horizons.
- Appui à la mise en œuvre d'une expérimentation pour la promotion d'une alimentation équilibrée pour les enfants en bas âge, en partenariat avec la Croix-Rouge et Danone (Paris, Nancy, Nantes).
- Conduite d'une étude prospective sur les dispositifs de culture numérique innovants proposés aux jeunes en insertion sociale et professionnelle, en partenariat avec l'association Cultures, Publics et Territoires, pour la Direction Générale de la Cohésion Sociale et l'Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des chances.
- Conférence débat « le numérique : quels leviers d'insertion professionnelle pour les femmes » : organisation et animation en collaboration avec Microsoft France et Force Femmes. Décembre 2010.
- BarCamp sur les usages e-inclusion : animation d'une journée d'échanges de pratiques entre animateurs d'Espaces publics numériques (EPN), formateurs, entreprises et institutions. Juin 2010
- Construction et animation, pour le Centre national de la fonction publique territoriale, d'une journée d'étude sur le surendettement des particuliers à destination des cadres et élus de l'action sociale.
- Coconstruction, avec les correspondants des directions régionales de la Caisse des Dépôts, d'un kit d'outils et d'une méthodologie pour consolider l'animation et le pilotage local des dispositifs de microcrédit personnel.
- Évaluation des centres de santé : une étude sur l'efficacité de la forme d'organisation « centre de santé » en termes de prévention pour des populations urbaines en situation de précarité, Institut national de prévention et d'éducation pour la santé - INPES, 2010.
- Les Labos : exploration, avec l'appui d'experts d'horizons variés, de thématiques autour de l'insertion professionnelle afin de faire émerger des initiatives innovantes.

Projets à l'échelle européenne

- « HOPE in stations : HOmeless People in train stations » améliorer la prise en charge des personnes en errance dans les gares.
- « Vingt minutes et dix secondes », action de communication franco-italienne à l'attention des usagers des gares qui s'inscrit dans le cadre de l'expérimentation sociale transnationale « HOPE in stations ».
- Réalisation du blog "Festival" sur les innovations sociales en Europe.

Index des projets par mission

- 1 • EXPÉRIMENTATIONS
- 2 • ACCOMPAGNEMENT DE POLITIQUES PUBLIQUES
- 3 • ANIMATION DE RÉSEAUX D'ACTEURS, MUTUALISATION

Expérimentations

«HOPE in stations: HOmeless People in train stations» améliorer la prise en charge des personnes en errance dans les gares.

«Vingt minutes et dix secondes» est une action de communication franco-italienne à l'attention des usagers des gares qui s'inscrit dans le cadre de l'expérimentation sociale transnationale «HOPE in stations.

Appui méthodologique à l'expérimentation «Mobilité solidaire» pour les personnes peu ou pas mobiles à faibles ressources, conseil général de la Somme.

Coordination, avec le Conseil national des missions locales (CNML), de l'expérimentation nationale sur l'accès à l'apprentissage et la prévention des ruptures des jeunes apprentis en France.

Appui à la coordination et au pilotage d'une expérimentation du fonds jeunes visant à améliorer l'accès au logement des jeunes de 16-30 ans en insertion professionnelle sur sept territoires.

100 000 Rencontres Solidaires : programme de mise en relation entre des salariés d'entreprises et des demandeurs d'emploi (dont bénéficiaires du RSA) afin de les aider dans leur recherche d'emploi. Projet mené en partenariat avec l'association Club Horizons.

Réso-Com : animation d'un réseau de parrainage dans les métiers de la communication, destiné aux bénéficiaires du RSA demandeurs d'emploi, pour le département de Paris.

Esp@ce mobile numérique (EP3M) - formation au numérique : Accompagnement à la mise en route d'un bus connecté à internet et sillonnant le pays Sud Charente.

Conception d'une formation-action pour les travailleurs sociaux d'un centre d'hébergement parisien de l'Association des Cités du Secours Catholique afin de mettre en place des ateliers collectifs autour du numérique dans le centre.

Intégration d'une formation au numérique au sein d'un parcours d'insertion professionnelle dans un centre d'hébergement parisien de l'association des Cites du Secours Catholique.

Accompagnement au développement d'une plateforme de formation numérique pour les jeunes de 16 à 25 ans pour la mission locale de Toulouse.

Réalisation avec des étudiants de Centrale Paris d'un logiciel d'apprentissage du numérique à destination des grands débutants qui pourrait être déployé dans des lieux d'accès public à internet.

Poursuite du développement d'une application métier, testée par le CCAS de Grenoble et l'association Crésus Alsace, d'instruction et de suivi du microcrédit personnel avec l'appui, en mécénat de compétence, de la société Expertime.

RECODE : accompagnement à la création d'une entreprise d'insertion de reconversion de personnes du secteur industriel vers le secteur tertiaire en s'appuyant sur les technologies numériques, Roubaix.

Appui au CCAS de Grenoble pour le développement d'une plateforme budgétaire, expérimentale et multipartenariale (action sociale, banques, bailleurs, fournisseurs d'énergie, etc.) pour détecter, prévenir et répondre aux difficultés budgétaires des personnes.

Accompagnement du conseil général de la Somme dans le développement et la mise en place d'un dispositif de microcrédit personnel sur deux territoires tests avant l'extension à l'ensemble du département.

Appui à la mise en œuvre d'une expérimentation pour la promotion d'une alimentation équilibrée pour les enfants en bas âge, Nantes, Nancy, Paris 13^e.

Index des projets par mission

Accompagnement de l'expérimentation du contrat à vocation sociale, proposant une activité professionnelle à des personnes présentant de graves difficultés de santé. Évaluation et perspectives, Saint-Jean-de-Maurienne – conseil général de Savoie.

Évaluation de l'expérimentation du projet «équiper, former, connecter» au numérique 60 familles à revenus modestes de l'Eure.

Accompagnement de politiques publiques

Appui à la mise en œuvre d'un plan d'action pour passer du RMI-API au RSA à partir de l'analyse de l'existant puis des enseignements de l'expérimentation. Deux-Sèvres et Vienne.

Analyse de la mise en œuvre du RSA : diagnostic avec les équipes de terrain et analyse des contrats d'engagements réciproques et du fonctionnement des équipes pluridisciplinaires en vue de la préparation du pacte territorial pour l'insertion 2011-2013. Charente.

Appui à la mise en œuvre du RSA pour définir et mettre en place une organisation avec le conseil général et ses partenaires de l'insertion. Organisation de la participation des usagers aux équipes pluridisciplinaires et mise en place de journées d'accueil et d'orientation des bénéficiaires. Meurthe-et-Moselle.

Accompagnement à l'élaboration du pacte territorial pour l'insertion (PTI) 2010-2013, Meurthe-et-Moselle.

Appui des coordonnateurs cohésion sociale dans l'animation locale de la politique d'insertion : coconstruction de la méthodologie et des outils d'animation des commissions territoriales d'insertion. Savoie.

Appui de l'Agence départementale d'insertion (ADI) dans la définition et l'organisation du dispositif, à partir des caractéristiques du RSA outre-mer et des retours d'expériences de métropole. Construction d'un référentiel d'orientation ad hoc. Guadeloupe.

Mise en place du RSA en partenariat avec le CNFPT. Construction de la démarche projet, définition des instances de gouvernance. Martinique.

Construction de modules de formation RSA pour le CNFPT : document d'ingénierie sociale, composé de fiches de contexte législatif et réglementaire du RSA et du CUI, permettant l'appropriation des mesures et de leurs marges de manœuvre locales.

Formation des travailleurs sociaux au déploiement du RSA. Présentation des dispositions nationales et des adaptations locales ; Élaboration d'un guide « questions-réponses sur le RSA » à partir des questions et remarques des travailleurs sociaux. Pas-de-Calais.

Information et formation des différents acteurs sur le dispositif RSA/CUI, apport de bonnes pratiques repérées dans les expérimentations. Martinique.

Animation de trois sessions de formation d'une semaine pour préparer les équipes de l'ADI, du conseil général et leurs partenaires à la mise en œuvre de la loi généralisant le RSA et réformant les politiques d'insertion. Guadeloupe.

Animation d'une formation d'une semaine pour préparer les équipes de la Collectivité de Saint-Martin et ses partenaires à la mise en œuvre de la loi généralisant le RSA et réformant les politiques d'insertion. Saint-Martin.

Animation de deux sessions de formation d'une semaine sur le rôle et les missions du référent unique et l'articulation avec les différents parcours d'accompagnement proposés dans le cadre du RSA et du CUI. Guyane, Martinique.

Formation des cadres de collectivités territoriales et de référents sur les partenariats et l'accompagnement interinstitutionnel dans le cadre du RSA à l'École nationale d'application des cadres territoriaux (ENACT) d'Angers.

Formation « Politiques sociales et Application de la loi du 1^{er} décembre 2008 », auprès d'élèves assistants sociaux. Institut régional du travail social (IRTS) d'Île-de-France.

- Animation d'une formation-action des référents cohésion sociale chargés de l'animation des groupes de bénéficiaires RSA. Savoie.
- Appui à l'organisation du dispositif participatif: formation à la mobilisation des usagers, appui à la mise en œuvre des équipes pluridisciplinaires, réalisation d'un support de présentation de l'organisation locale pour les partenaires du conseil général de l'Hérault.
- Étude des modalités de partenariat entre le conseil général, les Maisons de l'Emploi et les PLIE. Hérault
- Accompagnement à la mise en place des équipes pluridisciplinaires avec les usagers. Cher.
- Évaluation qualitative du RSA au niveau national: constitution et animation de deux groupes de bénéficiaires du RSA, à Paris et Vaulx-en-Velin (Rhône), afin de recueillir leurs témoignages et perceptions du dispositif RSA et d'alimenter les travaux du Comité national d'Évaluation.
- Appui méthodologique et à l'animation du processus d'élaboration du PTI. Maine-et-Loire.
- Élaboration des pactes locaux d'insertion. Pas-de-Calais.
- Appui à l'élaboration du PTI et organisation des assises de l'insertion, construites autour d'ateliers de travail sur les thèmes du PTI et de débat sur les politiques d'insertion, Mayenne.
- Cadrage, diagnostic, animation des groupes de travail dans le cadre de l'élaboration du PTI. Manche.
- Élaboration du PTI: assises de l'insertion, animation groupes de travail, participation des usagers. Cher.
- PTI: Cadrage et pilotage, préparation et animation de groupes de travail. Vienne.
- PTI: Cadrage et pilotage, préparation et animation de groupes de travail, notamment sur l'implication des entreprises. Deux-Sèvres.
- PTI: assistance technique pour la finalisation du pacte avec l'ensemble des partenaires du département, Haute Corse.
- Appui à la mise en œuvre des actions du PTI 2009-2010, et à la détermination d'axes du PTI 2011-2013. Charente.
- Appui à la formalisation de la Convention Annuelle d'Objectifs et de Moyens et construction du processus de mise en œuvre du contrat unique d'insertion dans les associations et chantiers d'insertion. Seine Maritime.
- Appui méthodologique sur la constitution des pactes territoriaux d'insertion, Seine Maritime.
- Appui méthodologique et technique à l'évolution de la politique d'insertion du conseil général de l'Aisne en vue de la réalisation du PDI.
- Étude: état des lieux des ateliers et chantiers d'insertion, analyse de la démarche du conventionnement à l'évaluation et recommandations. Meurthe-et-Moselle.
- Appui et conseil sur la mise en place de l'aide personnalisée de retour à l'emploi et sur la réforme des contrats aidés dans la perspective de l'élaboration des pactes locaux d'insertion. Pas-de-Calais.
- Accompagnement à l'élaboration du plan emploi 2010-2012 dans le cadre de la réforme des contrats aidés. Corse du Sud.
- Accompagnement à la mise en œuvre d'une formation à la programmation d'un logiciel informatique de personnes en situation de détention à Marseille pour le Club informatique pénitencier (CLIP).
- Accompagnement de Réseau 2000 (association de formation) à la création d'une unité de formation en alternance aux métiers du numérique dédiée à la gestion électronique de documents (GED) à Paris.
- Appui au conseil général de Savoie pour améliorer l'approche des problématiques budgétaires par les services sociaux.
- Formation action auprès des travailleurs sociaux du conseil général de Corse du Sud pour renforcer et harmoniser les pratiques professionnelles sur les problématiques budgétaires.
- Coconstruction, avec les correspondants des directions régionales de la Caisse des Dépôts, d'un kit d'outils et d'une méthodologie pour consolider l'animation et le pilotage local des dispositifs de microcrédit personnel.

Index des projets par mission

74

Analyse des dispositifs de microcrédit personnel existant sur le territoire de l'Allier et préconisations pour intégrer le microcrédit personnel dans la politique d'insertion sociale du conseil général.

Appui au conseil général de Haute Corse à la consolidation des mesures d'accompagnement social personnalisé (MASP) et à l'accompagnement au changement auprès des travailleurs sociaux des équipes territoriales.

Construction et animation, pour le Centre national de la fonction publique territoriale, d'une journée d'étude sur le surendettement des particuliers à destination des cadres et élus de l'action sociale.

Formation en Champagne Ardennes à destination de travailleurs sociaux : le surendettement des particuliers (contexte, cadre légal et procédure), pour le Centre National de la Fonction Publique Territoriale.

Évaluation des centres de santé : étude sur l'efficacité de la forme d'organisation « centre de santé » en termes de prévention pour des populations urbaines en situation de précarité, Institut national de prévention et d'éducation pour la santé - INPES, 2010.

Préparation et Coanimation avec la Direction Générale à la Cohésion Sociale des travaux d'amélioration du RSA.

Appui à la Direction générale de la cohésion sociale dans la mise en œuvre de quatre des dix mesures du plan d'amélioration du RSA.

Animation de réseaux d'acteurs, mutualisation

« Accompagnement RSA et actions d'insertion face aux difficultés de santé : quelles solutions ? » Atelier organisé en mai 2010.

« Les pactes territoriaux pour l'insertion : de la négociation à la réalisation » : atelier organisé en octobre 2010 ouvert à tous les départements.

« Jeux et fonctionnement des dispositifs d'aides locales » : atelier organisé en novembre 2010 sur le pilotage local et la

coordination des dispositifs d'aides sociales entre les acteurs.

Publication d'une contribution sur l'élaboration et la mise en œuvre des pactes territoriaux pour l'insertion à destination des professionnels souhaitant s'engager dans une telle démarche.

BarCamp sur les usages e-inclusion : animation d'une journée d'échanges de pratiques entre animateurs d'Espaces publics numériques (EPN), formateurs, entreprises et institutions. Juin 2010

Conférence débat « le numérique : quels leviers d'insertion professionnelle pour les femmes » : organisation et animation en collaboration avec Microsoft France et Force Femmes. Décembre 2010.

Forum des usages coopératifs : coanimation avec la ville de Brest d'une table ronde sur l'e-inclusion. Brest, juin 2010.

Forum des Interconnectés : organisation et animation de deux tables rondes sur « l'internet social : quels enjeux ? Pour qui, comment ? Quelles limites ? » et sur « L'évolution du rôle des EPN : quels besoins de publics ? Comment y répondre ? ». Lyon, décembre 2010.

Publication, en partenariat avec le Groupe Chèque Déjeuner, de l'ouvrage *Aides sociales : enjeux et pratiques locales*, destiné aux décideurs des collectivités, élus et responsables de services, qui souhaitent mettre en place ou réformer un dispositif d'aide à la population.

Réalisation du blog "Festival" sur les innovations sociales en Europe.

Actualisation du « Code des droits contre l'exclusion » réalisé avec les associations Droits d'Urgence et Emmaüs France ; éditions Dalloz.

Organisation d'ateliers d'échanges pour le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse (FEJ).

Étude prospective sur les dispositifs de culture numérique innovants proposés aux jeunes en insertion sociale et professionnelle, en partenariat avec l'association Cultures, Publics et Territoires.

Étude sur les espaces publics numériques (EPN) en quartiers prioritaires Politique de la ville.

Participation à l'organisation du séminaire « La cohésion sociale par ses instruments » de la DGCS et du CAS (Centre d'Analyse Stratégique).

Les Labos : exploration, avec l'appui d'experts d'horizons variés, de thématiques autour de l'insertion professionnelle afin de faire émerger des initiatives innovantes.

L'équipe

Salariés, bénévoles, personnes en mécénat de compétences ou en détachement, stagiaires, près de soixante personnes ont concouru, en 2010, à l'activité de l'association.

Diane ANGERMÜLLER était responsable des programmes européens et des relations avec nos partenaires étrangers jusqu'en juillet 2010. Elle est actuellement administratrice à la Commission européenne.

Lucie ASSMANN est chargée de mission au sein de la cellule Europe. Elle participe notamment au pilotage du projet européen HOPE in Stations. Elle est diplômée de l'IEP de Paris.

Raphaëlle BENABENT est chargée de mission au sein du programme Aides Sociales et Inclusion Financière. Elle est diplômée de l'ESSEC et de l'IEP de Lille.

Yazid BOUDJEDIA coordonnait les partenariats de l'association jusqu'en novembre 2010. Il est maintenant chef de projet du fonds « Agir pour l'insertion dans l'industrie » à l'IUMM.

Alice BRASSENS est responsable du programme RSA et politiques territoriales d'insertion. Elle est diplômée de l'IEP de Rennes et du MS Management du développement durable HEC.

Sébastien CHAPEL est chargé de mission au sein du programme Le numérique pour tous. Il est polytechnicien et titulaire d'un master de physique.

Diane DALVARD coordonne la cellule Formation. Elle travaille notamment sur les politiques territoriales d'insertion. Attachée territoriale en détachement, elle a une longue expérience d'animation des politiques d'insertion locale en collectivités.

Benjamin DOUINE a apporté son appui en droit social pour l'association jusqu'en août 2010. Il est actuellement juriste à Pôle emploi à Reims.

Estelle DRONNIER est responsable administrative et financière de l'association.

Marion DROUVAULT est chargée de mission au sein du programme Aides Sociales et Inclusion Financière. Elle est diplômée de l'IEP de Lille et de l'Université Paris XII (développement) et travaillait auparavant à l'ADIE.

Thomas GODARD est responsable du programme Inclusion Sociale. Il est diplômé de l'École Centrale de Lyon et a été consultant chez Kxiop.

Vincent GOULIN est chargé de mission au sein du programme Emploi, Formation et Insertion Professionnelle. Il était cadre à Pôle emploi.

Marine GROLEAU a été chargée de mission puis secrétaire générale de l'association. Elle est diplômée de l'IEP de Rennes. Elle est actuellement en congé parental.

Émilie GROUES est chargée de mission au sein du programme Aides Sociales et Inclusion Financière. Elle est diplômée de l'École de Commerce de Nantes Audencia et d'un master en développement international. Elle était auparavant chef de projet dans des organisations de développement international.

Sylvie HANOCQ est responsable du programme Aides Sociales et Inclusion Financière. Elle intervient également sur la mobilisation des

entreprises. Elle a travaillé dans les secteurs du conseil en organisation et de la finance aux entreprises.

Jessica HOLC est directrice des ressources et de la communication. Elle était Déléguée générale de l'association Solidarités Nouvelles face au Chômage.

Luc JERABEK est directeur général de l'association. Auparavant, il a été responsable territorial de l'ANSA, directeur des Écoles de la deuxième chance de Seine-Saint-Denis et directeur de la Mission locale d'Aulnay-sous-Bois.

Pascal JOLY a été chargée de mission jusqu'en décembre 2010. Auparavant, elle a travaillé pendant huit ans comme responsable d'une structure d'insertion et d'emploi. Elle est aujourd'hui directrice de la mission locale du pays de Dinan.

Sylvie LE BARS est responsable de la cellule Europe et pilote, en particulier, le projet transnational Hope in stations. Elle travaille avec et pour les institutions européennes depuis près de 15 ans.

Cécile LECLAIR est directrice des programmes et des expérimentations. Elle est diplômée de Sciences Po Paris et de l'ESSEC. Elle était auparavant responsable du master Stratégies Territoriales et Urbaines à Sciences Po et consultante en développement local.

Oriane LEPASTIER a été chargée de mission au sein du programme Inclusion Sociale jusqu'en février 2011. Elle est diplômée de Sciences Po Paris. Elle a rejoint le cabinet du ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale en tant que chargée de mission sur le handicap.

Arthur LHUISSIER est responsable du programme Aides Sociales et Inclusion Financière. Il est diplômé de l'école de management de

Lyon (EM Lyon) et a été consultant chez Ernst & Young.

Marion LIEWIG est responsable du programme Le numérique pour tous. Elle est titulaire d'un MASTER II en urbanisme et d'une Maîtrise de Droit public de l'université Panthéon-Sorbonne (Paris-1). Auparavant, elle était chargée de développement territorial à la Caisse des Dépôts et Consignations.

Sophie LOCHET est chargée de mission au sein du programme Le numérique pour tous. Elle est diplômée de Science Po Paris. Elle a précédemment travaillé dans le domaine du numérique au sein d'un cabinet de conseil.

Vanessa LY est responsable du programme Aides Sociales et Inclusion Financière. Elle est titulaire d'un MBA (Virginia Tech) et a débuté son parcours dans le conseil chez Accenture.

Lise MARCOVICI est chargée de mission au sein du programme Aides Sociales et Inclusion Financière. Elle est diplômée de l'ESSEC MBA.

Jérémy MOUCHETTE a été chargé de mission au sein des programmes Le numérique pour tous et Inclusion sociale.

Emily NORMAND est chargée de mission au sein du programme Inclusion sociale. Elle est apprentie en Master 2 d'ingénierie de projet, développement social urbain à l'Université d'Evry

Cédric PAGES a travaillé au sein du Centre de ressources.

Olivier PHEGNON est secrétaire général de l'association depuis mars 2010. Il était auparavant secrétaire général de la Boutique de gestion de Paris.

Florence PION est responsable du programme Emploi, Formation et Insertion Professionnelle. Elle a 20 ans d'expérience dans le sec-

L'équipe

teur de la formation et était précédemment responsable de formation à l'AFPA.

Morgan POULIZAC était responsable de la communication et a animé la mission santé. Il est actuellement consultant indépendant.

Élise PRADELLE a été chargée de mission au sein du programme RSA et politiques territoriales d'insertion jusque novembre 2010. Elle est titulaire d'un magistère en aménagement du territoire (Paris IV). Elle a rejoint l'antenne de Midi-Pyrénées de la Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale.

Audrey ROQUEFORT est en doctorat de Psychologie sociale, du travail et des organisations (laboratoire « Psychologie du Développement et Processus de Socialisation » de l'Université Toulouse 2- le Mirail). Elle réalise sa thèse en convention Cifre au sein de l'association.

Simon ROUSSEY est responsable du Centre de ressources et de la cellule Formation. Il est diplômé de l'EM Lyon. Il était auparavant manager au sein du cabinet de conseil Accenture.

Julie SACCA coordonne la cellule Mobilisation des usagers. Elle est diplômée de l'ESCP-EAP. Elle était auparavant chargée de mission pour le CIDR (Centre International de Développement et de Recherche) et pour ALTER ECO Brésil.

Émile SOHER a travaillé au sein du Centre de ressources avant de rejoindre une formation en alternance.

Fabien TOCQUÉ a été chargé de mission au sein du programme Aides sociales et Inclusion financière. Il est actuellement responsable de la mission microcrédit personnel et de l'inclusion bancaire à la Croix-Rouge Française.

Mahamadou TRAORE travaille au sein du Centre de ressources. Il est titulaire d'un BTS technico-commercial.

Madina ZADRA est assistante de direction. Elle est diplômée de l'école de commerce et de management ARC.

Les personnes en mécénat de compétences

Amélie DELESTRE, consultante Accenture, a travaillé au sein de l'association de septembre 2009 à avril 2010.

Gaëlle BRUNETAUD, chargée de communication à GdF Suez et diplômée de l'EM Lyon.

Les personnes en détachement

Claude GORGES, détachée de Pôle emploi ; elle a été animatrice territoriale à l'ANSA. Elle est, depuis mai 2010, conseillère technique RSA et minimas sociaux auprès de la ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale.

Les stagiaires

Gaëlle BERTRAND
Mathilde BOISSIER
Axelle CHARPENTIER
Mathieu CHEVALIER
Agnès DAEL
Bruno de BODMAN
Clémence DUCHESNE
Alexandre EL BAKIR
Eliana GALINDO
Marie LECHOWICZ
Ninon OVERHOFF
Daphné PRIOUZEAU
Laura SAMMUT-FARADONI

Les bénévoles

Jean Yves HOLLINGER intervient bénévolement à l'association et s'occupe en particulier de la

communication et des relations externes. Il était auparavant éditorialiste économique de RTL.

Ninon OVERHOFF, suite à un stage à l'ANSA, a souhaité poursuivre son action et intervient bénévolement à l'association sur le thème de la mobilisation des usagers. Elle réalise actuellement un mémoire de recherche en sciences politiques.

Monique ALEXANDRE, membre du Conseil d'Administration, est marraine depuis le début du réseau de parrainage Reso'Com et bénévole sur le projet 100 000 Rencontres solidaires. Elle apporte aussi son appui aux actions de communication de l'ANSA.

L'Agence nouvelle des solidarités actives

Association sans but lucratif créée en janvier 2006, l'Agence nouvelle des solidarités actives a pour objet de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale en mettant en œuvre des expérimentations sociales qui permettent d'évaluer l'efficacité d'une innovation avant sa généralisation. Cette pratique, associée à la mobilisation des usagers dans la construction des dispositifs les concernant, fonde l'originalité de l'association. Reconnue d'intérêt général, l'association intervient dans de nombreux domaines de l'innovation sociale, du plan local à l'échelle européenne.

Ses missions :

- L'expérimentation sociale : développer de nouvelles idées et tester, avec nos partenaires, les projets identifiés.
- L'accompagnement, sur le terrain, de la mise en œuvre de politiques sociales auprès de nombreuses collectivités territoriales sur des thématiques variées (politiques territoriales d'insertion, mobilité, microcrédit personnel, accès au numérique, insertion professionnelle...).
- L'animation de réseaux d'acteurs par le partage et la diffusion d'expériences : organisation de rencontres (ateliers, mardis du génie, labos, Bar camps) et publications qui dressent l'état des savoirs et favorisent l'accès aux droits.

L'Agence nouvelle des solidarités actives s'appuie sur ses partenariats avec l'État, les collectivités territoriales, les institutions publiques, les entreprises, ainsi que les associations engagées dans la lutte contre la pauvreté et contre les exclusions.